

# Observatoire du dépôt légal

LE JEU



- globes - IDN - microsillon - autoédition - estampes - périodiques - web - biographies - dématérialisé - vidéogramme - fanzine - politique - partition - éditeurs - associations - PQR - majors - carterie  
- jeu vidéo - réalité virtuelle - bulletins - édition pédagogique - traduction - fiction - documentaire - réseaux sociaux- blog - diversité - type MIME -

---

# Observatoire du dépôt légal

---

Données 2021

---

Bibliothèque nationale de France

---

Bibliothèque nationale de France

Quai François Mauriac

75 706 Paris Cedex 13

Décembre 2022

Introduction.....	5
Le dépôt légal en 2021 .....	6
Chiffres clés 2021 .....	7
Focus : le jeu dans les collections de dépôt légal.....	8
Le hasard et la nécessité : une large couverture de jeux intellectuels .....	10
Imaginaires, immersion et simulation : l’horizon du jeu vidéo .....	13
Livres.....	18
Un nouveau pic de l’activité de collecte .....	18
Un meilleur suivi de la progression de l’autoédition face à l’édition traditionnelle .....	18
Un retour à la production catalographique courante .....	20
Une répartition thématique stable, la part de fiction toujours en hausse.....	20
Indicateurs de langues originales, de publication et de traduction .....	21
Périodiques.....	23
Une collection de grande envergure.....	23
Dans le contexte d’une baisse continue des entrées.....	23
Répartition thématiques des périodiques imprimés.....	24
L’édition publique de périodiques.....	24
Langues et territoires.....	24
De nouveaux titres de périodiques .....	25
Cartographie.....	27
Des entrées en voie de stabilisation après une chute décennale.....	27
Le repli de la carte topographique et de navigation .....	29
Un secteur éditorial ayant achevé sa mue numérique .....	31
Un regard sur les publications de l’année.....	32
Documents graphiques et photographiques.....	33
Imagerie : une reprise significative des dépôts.....	33
L’affiche : diversité des dépôts et des déposants .....	33
Estampe contemporaine, livre graphique, graphzine : hausse ponctuelle dans un contexte fragile.....	33
Livres d’artistes : des dépôts irréguliers mais de qualité .....	34
Photographie : une légère hausse des dépôts et quelques entrées remarquables .....	34
Son.....	35
La mue de l’édition phonographique .....	35
Le dépôt légal, à la fois physique et dématérialisé.....	35
Vidéo .....	38

Une collecte vidéo physique 2021 en baisse.....	38
Des dépôts représentatifs de la diversité des pratiques et des usages de la vidéo .....	39
Un nouveau portail pour la collecte des contenus dématérialisés .....	40
Multimédia.....	41
Une légère hausse du dépôt de monographies multimédias.....	41
Une édition dématérialisée toujours plus importante et diversifiée .....	42
Les périodiques électroniques .....	42
Multisupports .....	44
De nouveaux titres de périodiques multimédias multisupports.....	44
Les éditeurs scolaires/pédagogiques et jeunesse de monographies multimédias multisupports .....	44
Sites web.....	46
Collecte large 2021 dans le contexte BnF .....	46
Une photographie instantanée du web .....	46
Répartition des noms de domaine collectées par TLD .....	46
Répartition des domaines collectés par tranches d'URL.....	47
Répartition des URL par type MIME.....	47
Remontée du nombre d'IDN .....	48

## Introduction

La Bibliothèque nationale de France (BnF) publie chaque année l'*Observatoire du dépôt légal* : des statistiques et une analyse des tendances de la production éditoriale nationale collectée grâce au dépôt légal<sup>1</sup> et décrite dans la *Bibliographie nationale française*<sup>2</sup>. Il s'agit pour la BnF de proposer un regard sur l'édition française : l'ensemble documentaire examiné est d'une grande diversité, en raison de l'ambition d'exhaustivité ou de représentativité du dépôt légal. Aucun jugement de valeur, qu'il soit moral, esthétique ou social n'entre en ligne de compte dans cette collecte. L'*Observatoire* montre aussi bien l'édition scientifique la plus pointue que l'édition commerciale diffusée massivement. Il donne à voir la production des majors de l'industrie culturelle mais aussi celle des pouvoirs publics, des entreprises, des associations, ou encore des auteurs.trices et créateurs.trices auto-diffusé.e.s. Ces données et éléments d'analyse visent à compléter les études publiées par d'autres organismes publics et privés et sont accessibles à tous, dans l'objectif d'ouverture des données publiques, sur le site de la BnF<sup>3</sup> et le site data.gouv.fr<sup>4</sup>.

---

1 Plus d'information sur <https://www.bnf.fr/fr/quest-ce-que-le-depot-legal>

2 <https://bibliographienationale.bnf.fr/>

3 <https://www.bnf.fr/fr/observatoire-du-depot-legal>

4 <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/observatoire-du-depot-legal/>

# Le dépôt légal en 2021



Promulgation de la **loi n° 2021-1901**, dite « Loi Darcos » : la mission de **dépôt légal numérique de la BnF** est étendue à tout le patrimoine dématérialisé.

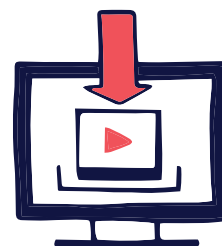
**77 579** notices publiées dans la **Bibliographie nationale française - Livres** : le retour à une production catalographique représentative après le ralentissement de l'année 2020.



**47%** des livres sont des ouvrages de **fiction** (roman, BD, poésie, théâtre, album jeunesse...)

**137** **Offices de Tourisme intercommunaux** ont déposé leurs cartes et plans en 2021. Une contribution record de ces acteurs à la mémoire du territoire français.

**DELIA**, le portail commun à la BnF et au CNC pour le dépôt légal de l'image animée dématérialisée, est inauguré : <https://delia.culture.gouv.fr/>



**1 livre imprimé sur 4** est édité à compte d'auteur ou autoédité en 2021.



**33 242 titres vivants** de périodiques : le périodique imprimé résiste !



Livre CD, magazine et figurines interactives : le secteur **jeunesse** reste le principal éditeur de documents **multisupports** en 2021.

**+ 30%** de documents graphiques et photographiques : une année de reprise pour le dépôt légal de l'imagerie, de l'estampe contemporaine et de la photographie.



**5 257** nouveaux documents sonores dématérialisés issus de l'industrie du disque et de la musique.

Les **applications pédagogiques pour tablette** entrent à la BnF après une prospection ciblée.



Les **Archives de l'Internet** accessibles à la bibliothèque des Champs Libres de **Rennes** (et dans 20 autres bibliothèques en France).

## Chiffres clés 2021

Nombre de dépôts effectués par les éditeurs en 2021	
Livres	88 016
Périodiques (fascicules)	198 174
Périodiques (titres vivants)	32 242
Périodiques (nouveaux titres)	2 261
Recueils	9 373
Sites web (URL)	3.7 milliards
Documents cartographiques	2 596
Musique imprimée (titres)	1 090
Phonogrammes (titres)	17 165
Vidéogrammes (titres)	3 845
Multimédias	2 357
Affiches illustrées	443
Gravures, estampes	341
Livres d'artistes	54
Imagerie (cartes postales, etc.)	4 333
Photographies	110

Pour les chiffres clés 2018-2021 consulter : <https://www.bnf.fr/fr/depot-legal-chiffres-cles>

## Focus : le jeu dans les collections de dépôt légal

Pour son édition 2022, l'Observatoire du dépôt légal se penche sur le jeu, segment méconnu du patrimoine national alors que les pratiques ludiques, physiques ou numériques, sont florissantes. 73% des français ont ainsi déclaré avoir joué à un jeu vidéo en 2021<sup>5</sup> tandis que le marché français du jeu de société est désormais le premier d'Europe, avec près de 30 millions de boîtes vendues pour la même année<sup>6</sup>.

Il n'existe pas en France d'institution centrale dédiée à la conservation des jeux<sup>7</sup>. Il n'existe pas non plus de dépôt légal du jeu d'après le Code du patrimoine<sup>8</sup>. Mais la Bibliothèque nationale de France abrite une collection historique de jeux qui continue de s'enrichir par le dépôt légal du livre, des estampes, du web, de la cartographie, du multimédia et des périodiques. Aussi hétérogène qu'elle soit, cette collection est une contribution précieuse à la conservation du jeu en France. Le focus 2022 de l'Observatoire du dépôt légal, en donne une vision d'ensemble sur ces dix dernières années.

Entre 2012 et 2021, près de 18 000 jeux ou aides au jeu, sont ainsi entrés dans les collections de la Bibliothèque : livres, cartes à jouer, casse-tête, puzzle, jeux d'arcade, de rôle, de simulation ou de réflexion. Et ce chiffre n'inclut pas les mots croisés, fléchés, codés, également publiés sous forme de périodiques, ni les sites de loto, bingo, bravo, jeux d'échecs et de poker en ligne, collectés de manière représentative. Il n'inclut pas non plus la totalité d'une production ludique, livres de jeux et livres de jeux de rôle, pour laquelle la BnF peut constituer des recueils par éditeur ou producteur<sup>9</sup>. Pour les livres considérés dans ce focus, les jeux représentent 0,9 % du total des documents traités en dix ans<sup>10</sup>. Ce volume d'apparence modeste, est néanmoins comparable à ce que la BnF reçoit pour le théâtre ou la peinture et il est largement supérieur au nombre de livres édités dans le domaine des sciences pures (physique, chimie, mathématique, etc.). Dans le domaine de l'imagerie enfin, le jeu représente 5% à 15% des dépôts annuels reçus ces dix dernières années. Dans celui du multimédia surtout, il a représenté 44 % des documents reçus depuis 2012, soit plus de 6 000 documents issus du vaste secteur du jeu vidéo.

Pour s'orienter dans cet archipel ludique, ce sont les catégories et la définition du jeu données par Roger Caillois dans son ouvrage *Les jeux et les hommes*<sup>11</sup>, qui ont été retenues<sup>12</sup>. Dans cet

---

5 [https://www.afjv.com/news/10785\\_etude-francais-jeu-vidéo-2021.htm](https://www.afjv.com/news/10785_etude-francais-jeu-vidéo-2021.htm)

6 <http://uej.fr/#marche>

7 La collection du Centre national du jeu de la ville de Boulogne-Billancourt a été cédée à la bibliothèque de l'Université Paris 13 (Sorbonne Paris Nord) qui dispose d'un master Sciences du jeu. Devenu le Fonds patrimonial du jeu de société (FPJS), cette collection a obtenu en octobre 2022 le label "CollEx", qui identifie et valorise les collections d'excellences pour la recherche. Des institutions muséales s'attachent autrement sur le territoire à la conservation d'un jeu en particulier, tel le Musée français de la carte à jouer à Issy-les-Moulineaux.

8 Articles L131-1 à L-133-3 du Code du patrimoine.

9 Près de 290 recueils ont été alimentés durant la période considérée par le focus. Les livres de jeux conservés dans les fonds de recueils ont notamment pour caractéristique de ne pas comporter de mentions spécifiques d'auteurs ou de contributeurs.

10 D'après le cadre de classement 793 'Jeux' de la Bibliographie nationale- Livres.

11 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35488876s>

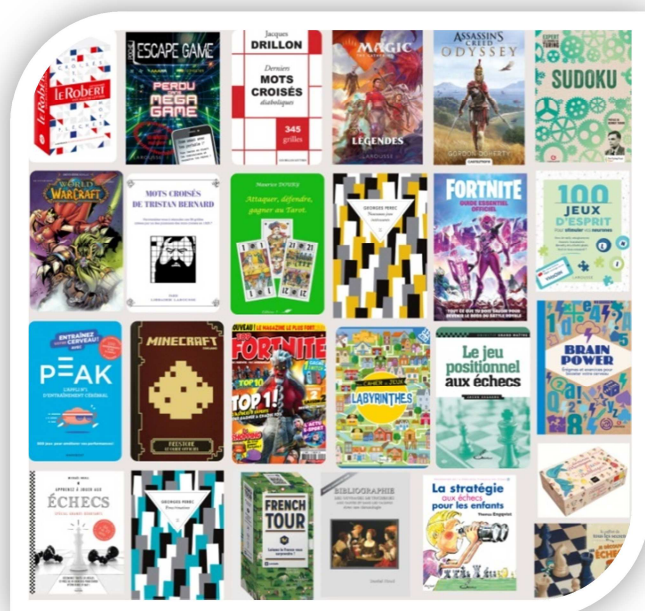
12 Paru en 1958, *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*, est un ouvrage classique de l'analyse du jeu comme activité, qu'il s'agisse d'économie, de sociologie ou d'anthropologie du jeu. La BnF en conserve les sept éditions successives.



ouvrage de référence, le jeu est défini comme une activité libre, à laquelle on ne peut être forcé, circonscrite dans l'espace et dans le temps, affranchie de la vie courante et réglée, improductive pour les joueurs. Appliquée au corpus de documents observés pour ce focus, cette définition conduit à écarter l'édition pédagogique et scolaire, où prospère la ludification des enseignements mais où le « joueur » reste contraint d'apprendre. Elle exclut également toutes les analyses ou les formes de jeu sérieux (*serious game*) qui visent l'efficacité du monde de l'entreprise et des organisations<sup>13</sup>. Elle permet d'inclure en revanche les jeux d'argent du dépôt légal de l'internet, car ceux-ci déplacent les richesses mais n'en produisent pas de nouvelles.

Deux ensembles se distinguent alors dans les collections du dépôt légal. D'une part les jeux intellectuels : jeux de carte, jeux de hasard, casse-têtes et jeux de patience enfantine. D'autre part les jeux d'imaginaire, d'immersion et de simulation : livres dont vous êtes le héros et livres de jeux de rôle, jeux de plateaux associés à des publications à part entière, jeux d'arcade, d'aventure et de réflexion.

Pour chacun de ses ensembles on trouvera les adjuvants nécessaires à leurs pratiques : livres d'aide, magazines spécialisés, manuels tactiques, conseils de triche, etc. Dans chacun de ces ensembles, les formes numériques du jeu sont présentes et croissantes. Le jeu vidéo en particulier, qui emprunte aux jeux traditionnels pour en renouveler les codes, est transverse à ces deux catégories. Collecté par la BnF depuis 1992 au titre du dépôt légal du multimédia et depuis 2006 par le dépôt légal de l'internet, le jeu vidéo est un segment phare des collections de la Bibliothèque et la matière de nombreux programmes et travaux de recherche en cours<sup>14</sup>. En réaffirmant la mission de dépôt légal numérique de la BnF, la loi n° 2021-1901 du 30 décembre 2021 ouvre encore le champ de nouveaux partenariats possibles entre la BnF et les acteurs de ce secteur culturel, pour la sauvegarde et la diffusion de ce patrimoine.



Source : Catalogue général BnF

13 Le Schéma numérique 2020 de la BnF se présente ainsi sous la forme d'une cartographie associée à un jeu de cartes documentaires : <https://www.bnf.fr/fr/schema-numerique-bnf>

14 <https://bnf.hypotheses.org/tag/jeux-vidéo>

# 1. Le hasard et la nécessité : une large couverture de jeux intellectuels

## 1.1 Cartes et jeux de hasard : la marque d'un report sur internet

### *Les cartes à jouer, une collection historique*

Les collections de jeux de cartes de la Bibliothèque remontent au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup> Ce fonds continue de s'enrichir aujourd'hui par le dépôt légal de l'imagerie et de l'estampe contemporaine : jeux de cartes « français » classiques, jeux de sept familles, jeux de tarots et oracles. Les cartes à jouer représentent la majorité des jeux issus du dépôt légal de l'imagerie, soit environ 470 nouveaux jeux de cartes par an depuis 2015. La production de jeux de tarots ou de sept familles est notamment observable dans le secteur des graphzines<sup>16</sup>. De manière plus résiduelle, le dépôt légal du livre et des périodiques contribuent également à l'enrichissement de cette collection lorsque les cartes à jouer s'accompagnent d'une publication.

### Les jeux au dépôt légal de l'imagerie (2015-2021)

Type de jeu	Nombre de dépôts 2015-2021
Jeux mémo – Puzzle (- 50 pièces)	90
Jeux de carte, jeux de tarot	3 283
Cartes à gratter	90

Les jeux de cartes prospèrent également sur internet. Le dépôt légal du web a notamment permis de documenter le déplacement du jeu de poker sur internet avec 1 908 domaines liés et différentes catégories de sites : apprentissage, cours, sites de tournois, clubs de poker, jeu en ligne. La complexité technologique de ces sites et leur dimension multi-joueurs rendent néanmoins difficiles la rejouabilité de ces jeux dans les Archives de l'internet.

Des jeux de cartes numériques du type solitaire<sup>17</sup> peuvent encore être diffusés sur support (ex. CD/DVD-Rom). Ils sont collectés au titre du dépôt légal du multimédia et sont jouables dans les salles de lecture de la BnF. Les éditeurs de ces jeux ont un catalogue essentiellement constitué de rééditions ou de jeux de type *casual game* (jeux dont la facilité de prise en main les destine avant tout à un public de joueurs occasionnels). Leur production se renouvelle très rapidement et occasionnent de plus fréquents dépôts.

Le dépôt légal du livre fournit quant à lui une documentation relative à la pratique des jeux de cartes. Elle comprend des manuels de tactique, *Le jeu de tarot attaquer, défendre, gagner*<sup>18</sup> (M. Doury, 2018), mais aussi de tricherie. Citons *52 méthodes pour tricher au poker*<sup>19</sup> (A. Kronzek, 2012) ou la *Bibliographie des tricheries aux cartes et dans les casinos*<sup>20</sup> (D. Rhod, 2018). Plusieurs ouvrages traitent aussi de cartes à collectionner non reçues au dépôt légal tel *Magic*,

15 Voir <https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/jeux-de-cartes>

16 Fanzines graphiques ou publications d'artistes de la scène alternative.

17 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43737070k>

18 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb454788411>

19 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427076140>

20 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45544023g>

*the gathering*<sup>21</sup> (Larousse, 2021) tandis que de nombreuses monographies sont consacrées aux « tours de cartes » du domaine à part entière de la magie.

### ***Des jeux de hasard de plus en plus dématérialisés***

Les jeux de cartes se complètent d'une collection auxiliaire particulièrement florissante sur internet, celle des jeux de hasard : lotos, loteries et paris sportifs. Les Archives de l'internet donnent par exemple accès sur la période considérée à 822 sites internet relatifs au jeu de loto et 103 à des loteries. On y observe toutefois de nombreux sites "parking", soit des sites créés afin de conserver la propriété du nom de domaine mais qui redirigent fréquemment l'internaute vers un site principal tel que celui de l'EuroMillion. Dans le domaine de l'imprimé, les ouvrages consacrés par exemple à la technique des paris sportifs sont peu nombreux : pour la décennie on ne dénombre que quatre livres sur le sujet, chiffre significatif de la migration du thème sur internet.

### **1.2 Les casse-têtes : un puzzle presque complet à la BnF**

A l'opposé de cet univers du sort prospère le monde des casse-têtes duquel il existe toujours une sortie rationnelle. Les casse-têtes forment un ensemble de jeux de patience qui consistent à résoudre des problèmes, remplir les vides par des pièces, des lettres ou des chiffres. On y trouve les puzzles, les cartes à gratter, les livres de jeux graphiques et une cohorte de jeux linguistiques et mathématiques

### ***Puzzles, labyrinthes et cartes à gratter, éléments de patiences enfantines***

Les puzzles constituent avec les cartes une seconde catégorie de jeux historiquement conservés par la BnF. Créés dans leur forme moderne au XVIIIe siècle pour l'apprentissage de la géographie, ils sont reçus au dépôt légal des Cartes et plans dès qu'ils portent une représentation cartographique. 31 puzzles ont été enregistrés au cours de la décennie qu'ils soient traditionnellement constitués de pièces en carton (Ravensburger, Nathan Puzzle, Usborne) ou magnétiques (Juratoys). Il est possible de leur adjoindre les atlas ludiques (9 documents) qui ont aussi pour but de compléter une carte à l'aide d'autocollants (La langue au chat éditeur). Ces puzzles forment près de la moitié des jeux géographiques reçus.

Le dépôt légal des estampes reçoit également des puzzles au titre de l'imagerie qui sont amalgamés dans la même catégorie que les jeux mémo. Depuis 2015, 90 de ces documents ont été enregistrés au dépôt légal. Ils sont majoritairement destinés à la jeunesse (moins de cent pièces).

Les cartes à gratter sont à rapprocher du puzzle en ce qu'ils permettent de progresser petit à petit vers une image complète. Leur développement dans les collections est récent. Ces documents font l'objet d'une catégorie propre au sein du dépôt légal de l'imagerie depuis 2020. Les volumes ne sont pas négligeables et déjà supérieurs aux puzzles avec 90 documents sur les deux dernières années.

Les « livres jeux » et « cahiers de jeux » pour enfants, reçus au dépôt légal des livres, sont majoritairement traités en recueils, c'est-à-dire regroupés par éditeurs, à moins que des mentions spécifiques d'auteur ne permettent par exemple, de les décrire à la pièce<sup>22</sup>. Il est

---

21 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb436575857>

22 <https://bibliographienationale.bnf.fr/ark:/12148/cb46845047c>

difficile de cerner précisément la typologie de ces documents composites : les labyrinthes ou jeux mémo qu'ils contiennent les apparentent à des jeux de patience enfantine, mais ces jeux voisinent très souvent avec des activités de coloriages, découpage, planches de bande-dessinée, etc. Les principaux éditeurs de ces livres jeux, sont Nathan, Lito, Hachette, Deux coqs d'or, Hatier, Larousse et Magnard.

### ***Jeux linguistiques et mathématiques, une collection exhaustive***

Les jeux linguistiques et mathématiques sont une ligne de force du dépôt légal ludique de la BnF. Majoritairement diffusés sous forme de livres et de périodiques, la Bibliothèque en conserve une image qui tend à l'exhaustivité.

Les jeux linguistiques forment une vaste galaxie comprenant les mots croisés, mots fléchés, mots codés ou cachés, aux multiples niveaux. Les jeux de logique et mathématiques ont connu un fort développement au cours de la décennie avec l'importation de formules d'origines nippones Sudoku, kakuro, hanjje et hitori auxquels il est possible d'adjoindre les points à relier.

Les périodiques en sont le support principal : destinées aux adultes et largement diffusées en kiosque, ces publications font souvent l'objet d'un achat au numéro et d'une utilisation quasi immédiate. Un éditeur domine largement ce marché, il s'agit du groupe européen Keesing, présent en France sous la marque Megastar. Les autres acteurs notables de ce secteur en France sont les éditeurs Panini France, Diverti éditions, Hachette et Jibena. Sur la dernière décennie, le dépôt légal des périodiques a ainsi assuré la complétude d'une collection de 436 titres de mots-croisés, 426 titres de mots fléchés, 217 titres de mots codés, 324 titres de sudoku. Cette croissance reste forte : 141 nouveaux titres ont été édités en 2021 contre 56 en 2014 tandis que des titres de presse magazine se déclinent depuis 2020 en version jeux, tels que *Femme actuelle*, *Rustica* ou *Téléstar*. Cette dynamique est d'autant plus notable que le secteur des périodiques est globalement marqué par un repli structurel du nombre de titres édités.

Le secteur du livre est en relatif retrait face à cette abondante production, bien qu'il en fournisse d'autres formes. Pour les mots croisés on trouve par exemple des dictionnaires aux parutions régulières (comme celui du *Robert*<sup>23</sup>) ou encore des compilations de livres de grilles<sup>24</sup> parues dans les grands journaux ou magazines (ceux de *Libération*<sup>25</sup>, du *Monde*<sup>26</sup> ou du *Nouvel Observateur*<sup>27</sup>). Un sous-genre est constitué des grilles d'auteurs célèbres : la décennie a ainsi vu l'édition d'un recueil des mots croisés de Tristan Bernard<sup>28</sup> (Larousse, 2018) ou ceux de Georges Pérec pour *Jeune Afrique*<sup>29</sup> et *Télérama*<sup>30</sup> (Zulma, 2014). Moins littéraire, l'édition de livres de jeux de logiques et mathématiques adopte le registre du développement des performances

---

23 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45774871h>

24 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb457713853>

25 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb44417499m>

26 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb44352136b>

27 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb46809801d>

28 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45448911r>

29 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb437981005>

30 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb437816897>

intellectuelles avec des titres promettant de « stimuler les neurones »<sup>31</sup>, « d'entraîner le cerveau »<sup>32</sup> ou de « de booster son pouvoir »<sup>33</sup>.

Dans le secteur numérique, la collecte du web garde aussi la trace du développement de ces jeux sur internet. Pour le sudoku, on recense par exemple sur la décennie 95 noms de domaines dont 37 sites qui proposent des grilles de jeu en ligne ou à imprimer. Beaucoup sont jouables dans les Archives de l'Internet, grâce à un système de grilles simple identique d'un site à l'autre et bien collecté par le robot.

Dans le domaine du jeu vidéo enfin, on désigne les jeux de casse-tête, énigme, labyrinthe sous la catégorie des jeux de réflexion. Reçus au titre du dépôt légal du multimédia, 364 jeux vidéo de réflexion ont ainsi été collectés au cours de ces dix dernières années. Dans cette catégorie, des jeux de *Tretis*<sup>34</sup> ou de puzzle<sup>35</sup> sont aisément assimilables aux jeux de logique traditionnels. Mais des jeux vidéo de réflexion tels que *Limbo*<sup>36</sup>, *Inside* ou *Myst* (Ubisoft)<sup>37</sup> ouvrent et renouvellent plus largement le champ du dépôt légal des jeux d'imaginaires.

## 2. Imaginaires, immersion et simulation : l'horizon du jeu vidéo

La caractéristique des jeux d'imaginaires est d'ajouter au hasard, à la compétition, à la logique des règles ou d'un langage, cette dimension supplémentaire dans laquelle le joueur devient lui-même un personnage du jeu. Les collections du dépôt légal proposent ainsi différents degrés et différents supports à cette expérience d'immersion, du traditionnel livre dont vous êtes le héros, au jeu vidéo d'aventure et de plateforme, en passant par de plus rares jeux de plateaux ou de société. Si le jeu vidéo a historiquement renouvelé les codes du jeu d'imaginaire, il supplante aujourd'hui dans les collections de la Bibliothèque toutes ses formes possibles.

### 2.1 Jeux de rôles et de plateau, des gisements de niche dans les collections du dépôt légal

#### *Un conservatoire du livre dont vous êtes le héros et des jeux de rôles*

Les livres de jeux de rôles sont orientés vers le fonds des recueils de la Bibliothèque où ils sont regroupés par éditeur. Dans le Catalogue général, les notices descriptives de ces recueils n'identifient pas le nombre de livres de jeux de rôles reçus mais ces notices sont suffisamment détaillées pour faire figurer entre autres les noms des jeux concernés. Entre 2012 et 2021 on dénombre ainsi 61 notices de recueils de jeux de rôles correspondant à autant d'éditeurs, le plus représenté étant « Black book éditions » avec vingt-quatre collections.

Les « livres dont vous êtes le héros » font en revanche traditionnellement l'objet d'une description à l'unité dans le Catalogue de la Bibliothèque. Cette catégorie s'est enrichie ces dernières années d'une transposition dans des livres de fiction, de la pratique des *escape game*, jeu à l'origine organisée dans des espaces physiques publics ou privés. L'ensemble forme sur la

---

31 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45774171k>

32 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45848221t>

33 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb465982444>

34 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb451247072>

35 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb46863447d>

36 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb453735127>

37 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb389919389>

période considérée une collection de plus de 450 publications reçues au titre du dépôt légal des livres.

Plus inattendu, le principal segment de jeux géographiques s'inscrit dans cette catégorie des jeux d'aventure, soit 41 jeux en dix ans : il s'agit de circuits ludiques dans les villes, parents des topoguides, qui proposent aux enfants une visite récréative à partir d'un parcours cartographique. Les Offices de tourisme ne sont pas les seuls producteurs pour un secteur qui compte un éditeur spécialisé, Ludentis.

### ***Une mémoire indirecte des jeux de plateau et de société***

Les jeux de plateaux et de société sont rares dans les collections du dépôt légal. Ils peuvent avoir été reçus et conservés lorsqu'ils s'accompagnent de publications à part entière intégrées au coffret. On peut ainsi trouver sur la dernière décennie des jeux de domino collectés au titre du dépôt légal de l'imagerie<sup>38</sup>, des jeux de plateaux issus du dépôt légal la cartographie<sup>39</sup> et quelques coffrets d'apprentissage du jeu d'échecs, comportant un manuel et un échiquier<sup>40</sup> au titre du dépôt légal des livres.

Si les plateaux d'échecs sont quasi absents des collections de la dernière décennie, les méthodes et conseils de stratégie sont en revanche récurrents dans les dépôts de livres avec 92 documents reçus en dix ans : manuels pour débutant adulte<sup>41</sup> ou enfant<sup>42</sup>, considérations sur des parties précises du jeu, analyses de positionnement<sup>43</sup>, méthode de gestion du temps<sup>44</sup>, etc. Deux éditeurs spécialisés alimentent la production : Olibris et Le pion passé.

Le jeu vidéo enfin a pu transposer le jeu de plateau sur internet ou sur support numérique, donnant une seconde jeunesse à certains classiques : 354 domaines moissonnés sont ainsi liés au jeu d'échecs et 31 au jeu de Monopoly sur la période. Ces jeux font aussi partie du contingent des *casual games*, déjà évoqués, que la BnF reçoit et émule au titre du dépôt légal du multimédia : le même Monopoly est ainsi décliné sur les consoles Microsoft Xbox<sup>45</sup> ou Nintendo Switch<sup>46</sup>.

## **2.2 Les jeux vidéo d'immersion, vers une archive de la jouabilité**

Les jeux vidéo d'immersion dans un monde spéculatif ou imaginaire, constituent avec les jeux intellectuels la principale ressource ludique reçue au titre du dépôt légal. Depuis 1992 et l'instauration du dépôt légal des logiciels, bases de données et multimédia, la BnF en est le principal conservatoire en France<sup>47</sup>.

---

38 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb458328047.public>

39 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb46813370m>

40 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43502056v>

41 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb467400219>

42 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45530304v>

43 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb469351259>

44 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb467734014>

45 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb46993292g>

46 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb453937931>

47 <https://bnf.hypotheses.org/17874>

### ***Domination des jeux d'action, nouvelles et anciennes tendances***

La *Bibliographie nationale française – Multimédia*<sup>48</sup> décrit les nouvelles éditions de jeux vidéo d'immersion d'après une typologie de genres ou formes. Le jeu d'arcade ou d'action prédomine dans l'index de ces genres mais un même jeu peut avoir été indexé sous plusieurs genres. Ce 'classement' indique par conséquent davantage une tendance qu'une répartition stricte de la production collectée. Là encore l'hybridation domine.

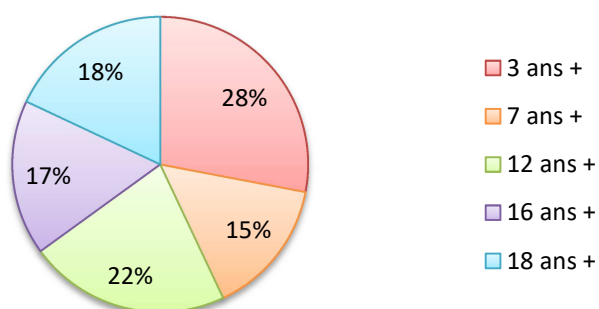
#### **Typologie des jeux vidéo reçus au dépôt légal multimédia 2012-2021**

<b>Jeu d'arcade ou d'action</b>	4 376
<b>Jeu de rôle, d'aventure, de plateforme</b>	2 456
<b>Jeu de simulation</b>	1 083
<b>Jeu de réflexion</b>	364

Trois tendances sont observables dans les documents collectés au cours de la dernière décennie :

- Une tendance généralisée à la disparition des barrières d'âge dans les données éditoriales des jeux vidéo. Il existe en effet un système de classification (le code PEGI pour Pan European Game information) qui donne des préconisations sur l'âge conseillé à partir duquel il est possible de jouer à un jeu mais ce code ne signifie en aucun cas qu'un jeu est réservé à une tranche d'âge donnée. Ainsi, à l'exception de quelques éditeurs spécialisés, comme Vtech, qui ont un catalogue de jeux pour des consoles conçues spécialement pour le jeune public et de certains titres qui déclinent des personnages de dessins animés (*Cars, Pat'patrouille, etc.*) ou encore des jeux genrés qui transposent les jouets d'imitation à destination des petites filles (série *Léa Passion* par exemple), les jeux vidéo ne sont pas préférentiellement destinés à un public jeunesse. Pour preuve, le nombre de jeux recommandés à partir de 16 ou de 18 ans.

#### **Répartition des dépôts de jeux vidéo 2012-2021 par tranche d'âge conseillée (PEGI)**



- L'apparition des jeux-jouets, c'est-à-dire des figurines combinées à des jeux vidéo et qui peuvent interagir avec eux grâce à la technologie NFC tout en pouvant se prêter à des pratiques de jeu traditionnelles (échange, collection etc.). Le premier éditeur à s'être

48 <https://bibliographienationale.bnf.fr/>

lancé sur ce marché est Activision. Le succès de sa série des *Skylanders* a donné lieu à une gamme annuelle de 2011 à 2016 (ce qui explique en partie son classement en tête des éditeurs commerciaux). Nintendo et Disney ont ensuite investi le marché avant que sa saturation n'entraîne un ralentissement.

- L'émergence de jeux associés à des applications mobiles qui a trouvé sa déclinaison dans les collections qui relèvent du multimédia avec la gamme Playlink lancée par Sony. Le jeu sur console est couplé à une application à télécharger sur les magasins en ligne afin de transformer les téléphones mobiles des participants en manette de jeu.

### **Créations d'amateurs et superproductions**

Le dépôt légal du multimédia s'applique davantage à ce jour à une production encore diffusée ou livrée sur support à la BnF (Cd/DVD-Rom, disques dur, objets connectés, etc.). À ce titre, la production des acteurs commerciaux y est plus représentée que celle de l'édition amateur, majoritairement dématérialisée et mise à disposition sur des plateformes dédiées ou sur des sites personnels. On entend par édition amateur les jeux réalisés à titre individuel ou en milieu scolaire ou associatif, notamment les jeux conçus sous forme d'exercices contraints dans le cadre de *game jams*, c'est-à-dire par équipe de programmeurs, graphistes, designer et dans un temps donné. Ces sessions sont néanmoins des occasions d'expérimenter des idées de *gameplay* qui pourront ensuite être reprises dans des jeux édités et commercialisés.

Parmi les éditeurs commerciaux, il existe une quinzaine d'éditeurs spécialisés qui publient des titres originaux et peuvent supporter le coût de production de jeux AAA (« triple-A »), c'est-à-dire des jeux avec des budgets de développement et de promotion très élevés<sup>49</sup>. Les jeux indépendants sont, pour leur part, surtout distribués sous forme dématérialisée mais des éditeurs comme Pix'n Love éditions ou Red Art Games ont pu faire le choix d'en publier des versions sur support. D'autres éditeurs ont un catalogue majoritairement constitué de *casual game*.

### **Top 10 des éditeurs commerciaux sur la période 2012-2021**

Rang	Éditeur	Nombre de jeux déposés
1	Activision Blizzard	510
2	Bandai Namco Entertainment	434
3	Ubisoft	312
4	Anuman Interactive	273
5	Nacon	211
6	Take 2 Interactive	172
7	Square Enix	169
8	Sony Computer Entertainment	169
9	Just for games	131
10	Nintendo	127

<sup>49</sup> Les jeux qui ne sont pas de type AAA sont considérés comme des titres B tout comme les films de « catégorie B »



### *Les archives de la jouabilité*

Parallèlement à cette collecte des jeux vidéo, la BnF regroupe un ensemble de ressources pour documenter leur usage. Le moissonnage de chaînes You Tube par le dépôt légal de l'internet permet ainsi d'archiver des vidéos de parties qui permettront à l'avenir de comprendre comment un matériel aux multiples virtualités était investi. 20 chaînes You Tube sont actuellement collectées deux fois par an.

La BnF a par ailleurs procédé en 2020 à une collecte d'urgence des jeux utilisant la technologie Flash quand l'abandon de cette technologie a été annoncé. Une vingtaine de sites emblématiques de cette technologie ont ainsi été moissonnés.

Plus classiquement enfin, le jeu vidéo connaît une littérature d'accompagnement. Elle a la particularité d'être concentrée sur un petit groupe de jeux qui monopolisent les publications sur la décennie. *Minecraft* est en tête avec 204 livres, puis viennent *Assassin's creed* (92), *World of Warcraft* (82), *Final Fantasy* (67) et *Fortnite* (60).

La notion d'archives de la jouabilité, portée par les travaux de H. Montembeault et S. Dor<sup>50</sup> a été spécifiquement appliquée au domaine du jeu vidéo dans le cadre de l'appel à projets BnF Datalab 2021<sup>51</sup>. Elle pourrait toutefois sans doute s'étendre à l'ensemble des pratiques ludiques esquissées dans cet Observatoire et dont la BnF garde la trace. Pour chaque jeu conservé, les collections de la Bibliothèque sont dans leur diversité, des ressources majeures pour en explorer les formes, les usages et la réception dans la société. De l'échiquier de Charlemagne<sup>52</sup> à la première édition française de *Sūpā Mario Burazāzu*<sup>53</sup>, la BnF propose une collection historique à ses visiteurs et des espaces qui se prêtent à la recherche comme à la pratique. A l'origine de cette collection, le dépôt légal poursuit sa mission exhaustive et ciblée, sans jugement esthétique ou moral, dans un effort d'adaptation constant pour capter « L'avenir à sa source [...] Parce que nous croyons en la sagesse des siècles ». [Contrat d'objectifs et de performance 2022-2026 de la Bibliothèque nationale de France, p.1<sup>54</sup>]

---

50 <https://journals.openedition.org/cm/3171>

51 <https://bnf.hypotheses.org/10414>

52 <https://essentiels.bnf.fr/fr/societe/jeux-et-divertissements/e518d680-fb5b-4e9e-93bf-3b7c766a529f-jeu-ehecs/article/9c38f303-e8c9-4d37-a2e0-304aae322b0f-jeu-ehec-dit-de-charlemagne>

53 <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb402025805>

54 <https://www.bnf.fr/fr/contrat-de-performance>

## Livres

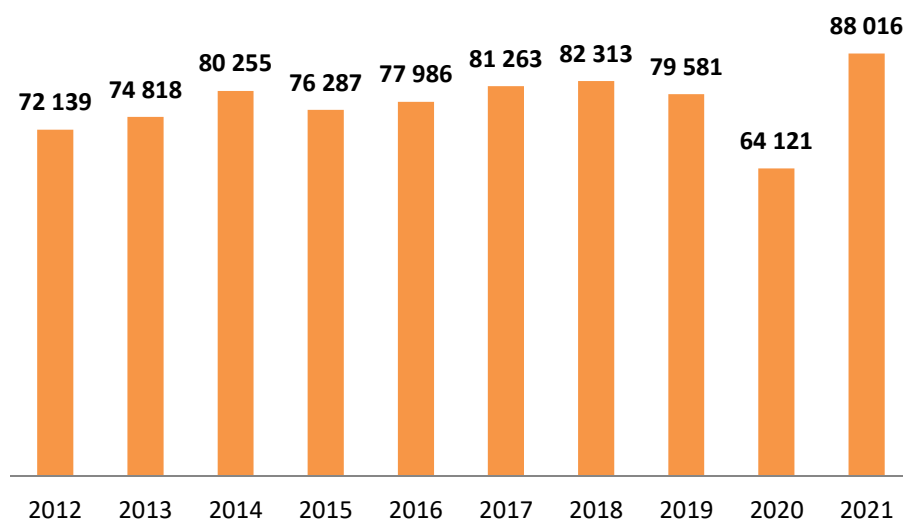
Le dépôt légal des imprimés est institué en 1537 par François 1er. Les livres imprimés sont décrits depuis 1811 dans la *Bibliographie nationale française*. La dénomination de « livres imprimés » recouvre aujourd'hui une grande diversité de documents, de circuits de production et de modes de diffusion. La Bibliothèque nationale de France témoigne ainsi des grandes tendances de l'édition et en particulier de l'augmentation toujours croissante de la production éditoriale en France. La *Bibliographie nationale française* demeure quant à elle une porte d'entrée sur les publics, les langues de publication et de traduction ou encore les secteurs thématiques de ces « livres imprimés » reçus au titre du dépôt légal.

[Pour aller plus loin : consulter la Bibliographie nationale française - Livres](#)

### Un nouveau pic de l'activité de collecte

Après une collecte ralentie en 2020 en raison de la crise sanitaire, l'année 2021 marque un nouveau record du nombre de livres enregistrés au titre du dépôt légal, avec 88 016 monographies traitées. Il faut noter que cette volumétrie intègre une part de la production éditoriale de décembre 2020, traitée début 2021 (environ 7 000 ouvrages) ; l'activité de collecte en 2021 se rapproche donc de celle des années 2017-2018.

#### Nombre de livres déposés sur 10 ans



### Un meilleur suivi de la progression de l'autoédition face à l'édition traditionnelle

De nouvelles catégorisations internes permettent de clarifier dès l'entrée des documents le « circuit de l'autoédition » tel qu'il est appliqué dans le cadre de la Bibliographie française - Livres (voir infra). Ont ainsi été créées la catégorie des « éditeurs à compte d'auteur », auparavant intégrés aux « éditeurs professionnels », et celle des « prestataires de service », qui recouvre les sociétés qui proposent des prestations de fabrication de livres pour les auteurs. Avec les « auteurs auto-édités », ces trois catégories permettent d'identifier que le circuit de l'autoédition représentait 25,4 % des dépôts en 2021. Plus de la moitié de ce circuit est alimentée par les éditeurs à compte d'auteur, qui prennent en charge eux-mêmes les obligations de dépôt légal ;

quant aux auteurs qui s'auto-publient, c'est à eux que revient la responsabilité du dépôt légal, qu'ils aient recours à un prestataire ou à un imprimeur.

### Nombre de déposants et de dépôts par catégorie de déposant

	2019		2020		2021	
	Déposants	Dépôts	Déposants	Dépôts	Déposants	Dépôts
Administration centrale	29	275	23	210	27	242
Associations et assimilés	1 176	3 063	987	2 399	1 260	3 274
Auteurs auto-édités	2 921	5 587	2 446	7 021	1 639	6 696
Club de livres	2	1 118	2	690	4	938
Collectivité locale	158	267	105	164	151	347
Collectivités publiques	198	1 428	161	1 022	207	1 615
Diffuseur	124	1 473	104	788	127	1 159
Editeurs à compte d'auteur	-	-	-	-	253	12 810
Editeurs étrangers	112	3 303	91	1 735	118	2 421
Editeurs professionnels	3 561	61 726	3 118	48 849	3 377	54 433
Galerie	52	100	43	127	56	136
Imprimeurs professionnels	25	226	27	317	19	74
Prestataire de service	-	-	-	-	12	2 820
Recherche	78	439	69	335	67	373
Sociétés commerciales et assimilées	149	576	139	464	225	678
<b>Total</b>	<b>8 585</b>	<b>79 581</b>	<b>7 315</b>	<b>64 121</b>	<b>7 542</b>	<b>88 016</b>

La grande majorité des dépôts (61,8 %) reste assurée par les « éditeurs professionnels ». L'évolution de cette proportion, dont ont été extraits ici pour la première fois les éditeurs à compte d'auteur (cf. supra), sera à suivre dans les années à venir.

Le « top 20 » des déposants, qui a pour base le nombre de dépôts effectués dans l'année, compte ainsi 14 éditeurs traditionnels contre 6 éditeurs à compte d'auteur.

### Top 20 des déposants de 2019 à 2021

2019	Dépôts	2020	Nombre de livres déposés	2021	Dépôts
1 L'Harmattan	2 497	1 L'Harmattan	2 297	1 L'Harmattan	3 059
2 Edilivre	2 074	2 Books on Demand	1 705	2 Books on Demand	2 220
3 Hachette	1 628	3 Hachette	1 428	3 Hachette	2 029
4 Books on Demand	1 473	4 Edilivre	860	4 Edilivre	1 942
5 Gallimard	934	5 Les éditions du Net	851	5 Le Lys Bleu éditions	1 474
6 France Loisirs	717	6 Gallimard	620	6 Gallimard	1 014
7 Les éditions du Net	703	7 IDP Home Video Music	597	7 Classiques Garnier	874
8 Classiques Garnier	686	8 Le Lys Bleu éditions	580	8 Les éditions Sydney Laurent	806
9 Pocket	656	9 France Loisirs	561	9 France Loisirs	727
10 Larousse	621	10 Les éditions Sydney Laurent	541	10 Dunod	637
11 Harlequin	588	11 Larousse	522	11 Larousse	622
12 Hachette collections	563	12 Classiques Garnier	492	12 J'ai lu	605
13 Dunod	554	13 Harlequin	475	13 Harlequin	587
14 Nathan	539	14 Ellipses	451	14 Les éditions du Net	566
15 Glénat	526	15 Dunod	446	15 Pocket	555
16 Ellipses	524	16 Actes Sud	436	16 Flammarion	553
17 J'ai lu	517	17 Nathan	423	17 Actes Sud	523
18 Marabout	470	18 Pocket	423	18 Glénat	518
19 Les éditions Sydney Laurent	450	19 Les éditions Baudelaire	368	19 Ellipses	507
20 Actes Sud	439	20 Glénat	364	20 Librinova	483

La concentration de l'activité éditoriale française reste par ailleurs marquée : les éditeurs qui ont déposé plus de 1000 livres dans l'année sont de plus en plus nombreux (6 en 2021 contre 3 ou 4

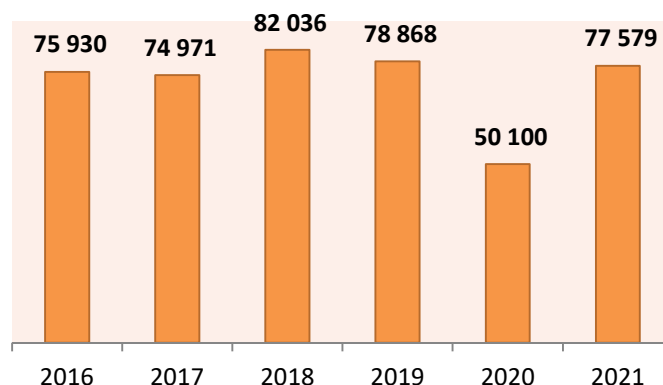
les années précédentes) tandis que les déposants de moins de 10 livres par an représentent plus de 80% des déposants actifs en 2021.

## Un retour à la production catalographique courante

Après une année 2020 caractérisée par une baisse significative du nombre d'ouvrages catalogués et parus dans la Bibliographie nationale française (50 100), l'année 2021 marque le retour d'une production catalographique au niveau des années précédant la crise sanitaire. En effet, 77 579 notices ont été publiées dans la *Bibliographie nationale française – Livres*, ce qui nous rapproche de la volumétrie des années précédentes (77 951 notices publiées en moyenne chaque année de 2016 à 2019).

Cependant, l'activité de catalogage a été suspendue de la mi-mars au début du mois de juin 2020 puis ralentie au 2e semestre en raison des contraintes sanitaires et d'organisation. Le retard accumulé à cette période a été atténué mais se fait encore ressentir. Il existe donc un décalage plus grand qu'en temps normal entre la date de publication des ouvrages et la publication de leur notice dans la Bibliographie.

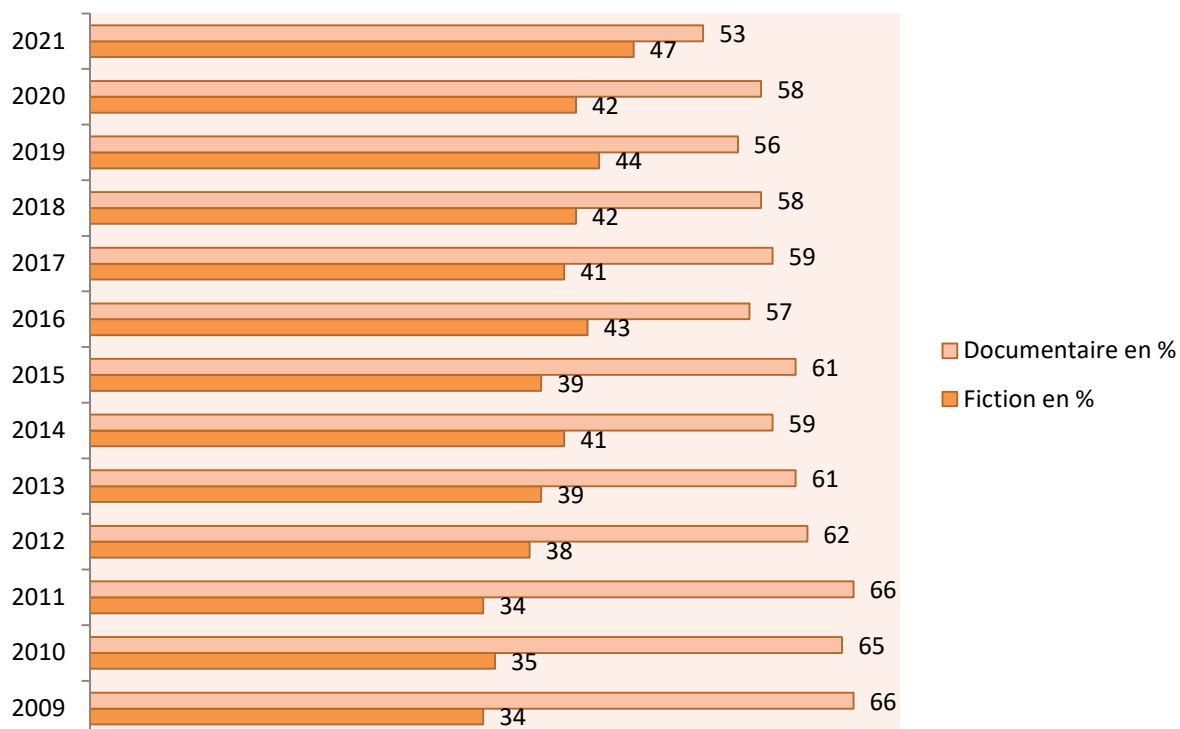
### Nombre de notices publiées dans la Bibliographie nationale française – Livres (2016-2021)



## Une répartition thématique stable, la part de fiction toujours en hausse

Malgré les variations volumétriques de ces 3 dernières années, la répartition thématique reste très stable (la variation excède rarement 1 point). On observe une légère baisse pour les sciences médicales et paramédicales (indice 610 de la Bibliographie nationale française – Livres) et l'économie domestique et l'hôtellerie (indice 640). La hausse la plus forte se situe au niveau des indices 803 et 805 : respectivement les romans et fiction romanesque (+ 2,44 %) et les bandes dessinées (+ 1,07 %). Cela se ressent au niveau de la répartition entre la fiction et le documentaire. La part de la fiction a lentement augmenté depuis 2009 : elle est passée de 34 % en 2009 à 47 % en 2021. L'année passée marque donc un record concernant la part de fiction.

## Évolution de la part de la fiction et du documentaire de 2009 à 2021



Source : Bibliographie nationale française - Livres

## Indicateurs de langues originales, de publication et de traduction

### Palmarès des langues les plus traduites en 2021

Rang	2021	Nombres delivres
1	anglais	7 516
2	japonais	2 292
3	français	8 74
4	italien	5 81
5	allemand	5 34
6	espagnol	468
7	russe	135
8	néerlandais	129
9	latin	108
10	chinois	99
11	portugais	84
12	suédois	84
13	arabe	83
14	grec ancien	70
15	hébreu	60

Source : Bibliographie nationale française - Livres

## Langues originales et langues de publication (2017-2021)

Année	Langues originales	Langues de publication
2017	84	26
2018	101	30
2019	101	30
2020	93	38
2021	95	24

Source : Bibliographie nationale française - Livres

## Périodiques

Depuis 1537, au titre du dépôt légal des imprimés, la BnF reçoit des périodiques, c'est-à-dire des publications dotées d'un titre unique, paraissant en plusieurs livraisons échelonnées dans le temps (le plus souvent à échéance régulière), numérotées ou non, et dont la durée de vie n'est pas fixée a priori. Les chiffres de l'Observatoire portent sur les titres couramment reçus et sur les nouveaux titres. Ceux-ci font l'objet d'un signalement distinct de celui des livres imprimés depuis 1946, dans la *Bibliographie nationale française – Publications en série*.

[Pour aller plus loin : consulter la Bibliographie nationale française](#) et le réservoir statistique 2021 des périodiques

### Une collection de grande envergure

En 2021, 32 242 titres vivants relèvent des collections du dépôt légal des périodiques pour une réception matérielle de 198 174 fascicules. La multiplicité des déposants (groupes de presse, administrations, associations, entreprises...) induit une grande variété de publications : presse quotidienne et hebdomadaire d'information générale, magazines, bulletins<sup>55</sup>, revues, annuaire, etc. 2 261 nouveaux titres ont été catalogués et adressés dans les quatre départements thématiques du site François-Mitterrand de la BnF pour y être conservés et communiqués auprès des lecteurs accrédités.

### Dans le contexte d'une baisse continue des entrées

Si l'on excepte la situation particulière de 2020 qui tend, par comparaison, à valoriser les chiffres de cette année, la baisse des entrées courantes et des nouveautés se poursuit sans toutefois modifier la physionomie générale des collections. En effet, ce sont toujours les périodicités les moins serrées qui composent la majorité des collections : les annuels représentent 29 % des fonds, les trimestriels 21,1 % et les semestriels 16,1 %. Si toutes les périodicités sont touchées, à proportion, par la baisse des entrées, il est à noter que celles qui vont des quotidiens jusqu'aux mensuels, représentent un ensemble stable qui oscille sur la période 2019/2021 entre 12,7 % et 12,2 %.

En 2021, 2 310 titres ont cessé de paraître parmi lesquels 27,2 % d'annuels, 20 % de trimestriels, 18% semestriels et des périodicités allant des quotidiens jusqu'aux mensuels à hauteur de 11,5 %. Si la pratique observée ces dernières années consistant à élargir la fréquence de parution (par exemple un trimestriel devient « un trois fois par an »), n'est pas visible dans les indicateurs, elle n'adoucit pas pour autant ces statistiques de cessations qui concernent fortement les trimestriels en 2021 (462 disparitions). Il faut noter que les fins de parution peuvent être connues par le département du Dépôt légal après la date de cessation réelle du périodique telle qu'elle est indiquée dans sa notice bibliographique. Ainsi parmi les 2 310 cessations traitées en 2021, apparaissent les différentes éditions de l'*Annuaire officiel des abonnés au téléphone* (ou *Pages blanches. Pages jaunes*) qui n'ont plus été imprimées pour certaines d'entre elles dès 2019.

---

<sup>55</sup> Le terme de « bulletin » désigne des publications périodiques fournissant des informations spécialisées, à l'intention d'un public déterminé, souvent relatives à un groupement ou à une administration ; l'objet des bulletins est soit l'information interne et la fonction sociale de liaison d'un groupe (bulletins internes d'anciens combattants, d'associations, d'entreprises, de mutuelles...), soit l'information courante d'un public spécialisé, soit la défense et la promotion de droits et la revendication collective (syndicats, partis politiques, associations sociales, associations de défense d'intérêts locaux).

## Répartition thématiques des périodiques imprimés

En 2021, les thématiques les plus représentées sont par ordre d'importance : les sciences économiques, politiques, juridiques et sociales pour un tiers des publications (10 762 titres) ; les arts, la littérature, les jeux et le sport se glissent en deuxième position avec près de 15 % de périodiques (4 818 titres) et viennent rétrograder les sciences exactes qui, avec 13,3 % de titres (soit 4 305 titres) passent en troisième position, talonnées par la philosophie, l'histoire, les religions et les sciences de l'homme rassemblant 13,2 % des publications périodiques (4 272 titres).

Deux autres ensembles à distinguer sont celui de la presse et des magazines d'information générale (indices 071 à 074 de la Bibliographie) qui regroupe 1 370 titres, soit 4,25 % du total, mais aussi celui catalogué dans la Bibliographie sous l'indice 793, « Jeux et divertissements d'intérieur », qui avec 778 publications (2,41 %), compose une collection à périodicité haute (40% de bimestriels). Marquée par le dynamisme de ses nouveaux titres, cette collection se distingue également par ses fins de parution, toujours nombreuses chaque année (83 en 2021).

## L'édition publique de périodiques

L'édition publique occupe toujours une place insigne dans les collections même si, en 2021, elle connaît un léger recul, 17,5 % des titres relevant des publications officielles contre 18 % en 2020. Avec 5 662 titres, cette part ne déroge pas aux tendances observées pour les collections considérées dans leur ensemble. 39,2 % de ces publications sont annuelles, 19,4 % semestrielles et 13,4 % trimestrielles. L'édition publique accuse le poids de la thématique des sciences économiques, politiques, juridiques et sociales qui est identifiée sur 3 296 de ses titres (58,2 %) contre 10,7 % pour les sciences exactes, 4,2 % pour les arts, la littérature, les jeux et le sport, et 2,3 % pour la philosophie, l'histoire, les religions et les sciences de l'homme.

S'il est trop tôt pour interpréter le tassement observé en 2021 pour cette catégorie, il peut être relié à la part importante de l'édition publique qui passe de l'imprimé vers le numérique. En effet, cette année c'est presque un quart des titres émanant des différentes administrations (74 sur 308 migrations connues) qui a effectué ce transfert de support.

## Langues et territoires

Les langues et les territoires représentés dans les collections de périodiques varient très peu d'une année sur l'autre. 96,2 % des publications sont en français et l'anglais reste la langue étrangère la plus représentée avec 611 publications (1,9 %). Le cas de l'anglais est particulier car cette langue dépasse largement le périmètre du dépôt légal diffuseur, les États-Unis et le Royaume-Uni cumulant seulement 143 titres. Par contre, pour l'espagnol (70 titres), l'allemand (59 titres) ou l'italien (56 titres), on peut supposer que les publications localisées dans ces trois pays, respectivement 92, 69 et 56 publications sont majoritairement voire en totalité en langue vernaculaire. Cette année, six pays (le Chili, le Danemark, l'Île Maurice, le Mexique, la Pologne, la Roumanie et la Serbie) n'ont plus de titre vivant dans les fonds. Ces disparitions n'affectent pas systématiquement la représentation de certaines langues, le roumain demeurant ainsi langue de référence pour trois titres.



À l'échelle de la France métropolitaine, l'Île de France se taille toujours la part du lion avec 13 554 titres (43,4 %), suivie de l'Auvergne-Rhône-Alpes dont sont originaires 3 019 publications (9,7 %), de la Nouvelle Aquitaine avec 2 324 titres (7,4%), de Grand Est avec 2 117 titres (6,8 %) et d'Occitanie avec 1 906 titres (6,1 %). Centre Val de Loire qui occupe l'avant dernière position (3 % des titres) est l'unique région qui progresse et retrouve ses 936 titres repérés en 2019.

Les 646 publications ultramarines, soit 2 % de l'ensemble, relèvent pour un peu moins d'un tiers de l'édition publique (27,2 %) et se placent ainsi bien au-dessus de la moyenne nationale. En nombre de titres, la Nouvelle-Calédonie, qui est la première région avec 205 publications, dépose un quotidien à la BnF, la Réunion totalise 149 titres dont 5 quotidiens, la Guadeloupe 127 titres dont 6 quotidiens, la Martinique 73 titres dont 3 quotidiens, la Guyane française 44 titres dont 3 quotidiens. Si la part des annuels occupe une place prépondérante, concernant la Nouvelle-Calédonie ils représentent 29,2 % des titres présents, un chiffre record ! Les sciences économiques, politiques, juridiques et sociales tiennent la première place des thématiques et caractérisent 239 titres. Les sciences exactes sont en deuxième position avec 90 titres. 71 publications concernent les arts, la littérature, les jeux et le sport (dont 3 titres sous l'indice Jeux et divertissement d'intérieur). Enfin, on compte 45 titres catalogués en philosophie, histoire, religions et sciences de l'homme.

## De nouveaux titres de périodiques

L'année 2021 marque le retour à des données similaires à celle de 2019 avec un effet de rattrapage post crise Covid-19 qui se caractérise par un nombre de nouveaux titres signalés en augmentation : 2 167 titres signalés en 2021 (1 705 en 2020, 2 140 en 2019). La plupart des nouveaux titres sont des titres de langue française édités en Île de France et s'adressent à tous les publics. La majeure partie de ces titres a une périodicité longue. Sur les 2 167 titres, 476 sont des trimestriels, 446 sont des annuels, 535 n'ont pas de périodicité définie et le dernier quart se partage entre semestriels, bimestriels, mensuels et un peu d'hebdomadaires (43 titres) ; les autres périodicités restent marginales.

Pour l'essentiel, les nouveaux titres relèvent de la catégorie « Presse et revues » (1 950 titres), les autres catégories comme les rapports annuels ou les répertoires et annuaires représentent respectivement 125 et 56 titres. Dans leur forme les nouveaux titres sont avant tout des bulletins (1 176), des magazines (668 titres), des revues (79 titres), des journaux (26 titres).

Pour les magazines, les thématiques qui recensent les plus de titres sont celles liées aux loisirs : 142 titres pour les jeux, 66 titres pour les arts appliqués (dessins, bandes dessinées), 42 titres pour les sports, 33 pour les spectacles, 30 pour le tourisme. Les magazines généralistes sont au nombre de 33.

En 2021, le nombre de nouveaux titres de presse académique à portée scientifique reste encore en retrait par rapport aux précédentes années avec seulement 54 titres signalés. Par contre la presse associative largement tributaire des échanges sociaux retrouve presque son niveau de 2019 avec 430 nouveaux titres signalés en 2021, ce qui n'est pas le cas de la presse syndicale toujours en retrait. Enfin l'imminence de nombreuses échéances politiques a favorisé

l'émergence de titres d'expression politique avec 25 nouveaux titres en 2021 contre 11 titres en 2019, 7 titres en 2020

.

## Cartographie

Le dépôt légal des documents cartographiques remonte au XVII<sup>e</sup> siècle et fait l'objet d'une section spécifique dans la *Bibliographie nationale* depuis 1825. Il concerne tout document dont la carte est l'élément principal : atlas, globes, plans, cartes, guides topographiques ou jeux géographiques.

Depuis les années 2000, le développement des services de cartographie dynamique associé à la généralisation des smartphones a profondément renouvelé les usages de la carte. La dématérialisation croissante pour les besoins de navigation s'est accompagnée d'une baisse significative de la production physique. Toutefois, cette dernière se maintient, complémentaire du numérique, pour les usages enrichis ou hors-ligne.

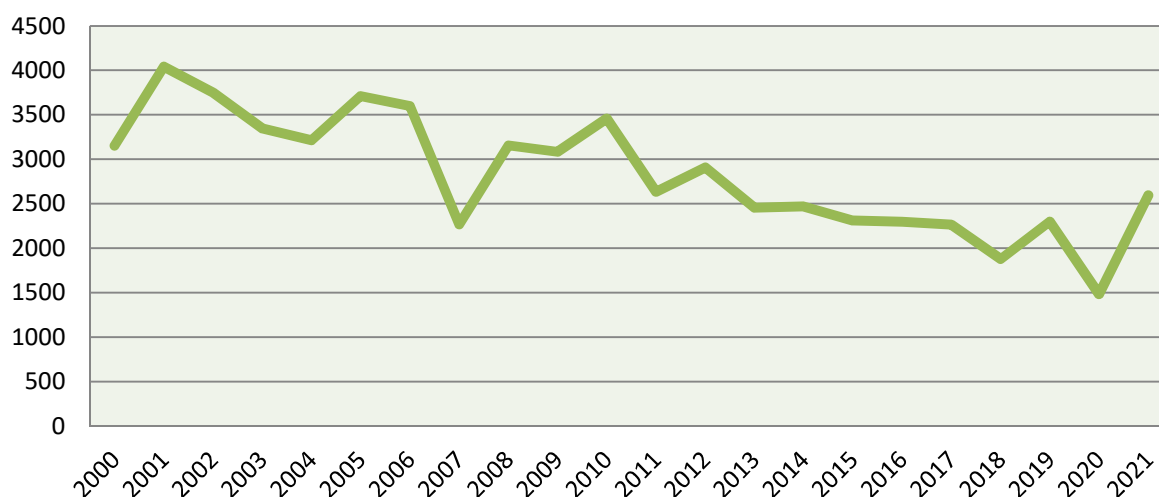
[Pour aller plus loin : consulter la Bibliographie nationale française - Cartographie](#)

### Des entrées en voie de stabilisation après une chute décennale

Avec 2 596 unités enregistrées, l'année 2021 s'inscrit dans la moyenne haute d'un cycle entamé depuis environ 2015. Il se caractérise par la stabilisation des entrées autour de 2 300 documents reçus (chiffre moyen pour 2011-2021) après une chute nette. En expansion continue depuis les années 1980 pour dépasser régulièrement les 3 500 unités entre 1999 et 2006, le total des entrées du dépôt légal s'est en effet rétracté, tombant régulièrement sous les 2 500 unités à partir de 2013.

Cette baisse est néanmoins adoucie depuis 2008 par la montée en puissance d'un nouveau premier déposant, la Fédération française de course d'orientation, qui effectue de nombreux envois rétrospectifs. Sans cet apport régulier, désormais près de 30 % des dépôts, les chiffres du dépôt légal, qui reflètent le volume de titres édités, auraient diminué de moitié en vingt ans.

### Documents enregistrés au dépôt légal des cartes et plans (2000-2021)

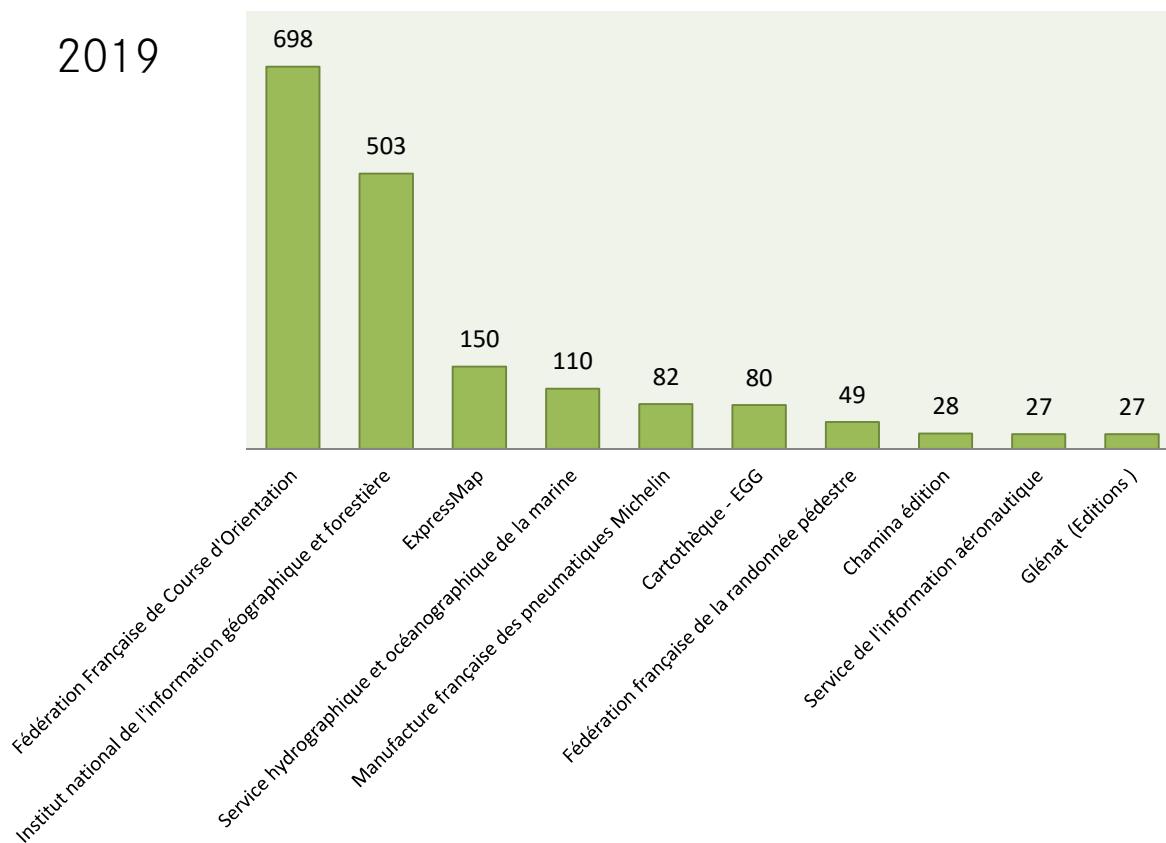


Le redressement des entrées en 2021 après une année 2020 très médiocre (1 483) marquée par la pandémie de Covid-19 s'explique par un rattrapage de traitement, le retour des importations et une action de prospection auprès des structures intercommunales de tourisme. La production des principaux déposants n'a pas été bouleversée par la pandémie et reste stable cette année. L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) retrouve son niveau de 2016 avec l'achèvement de sa nouvelle couverture de la France au 1:25 000, le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) est en légère diminution et Michelin

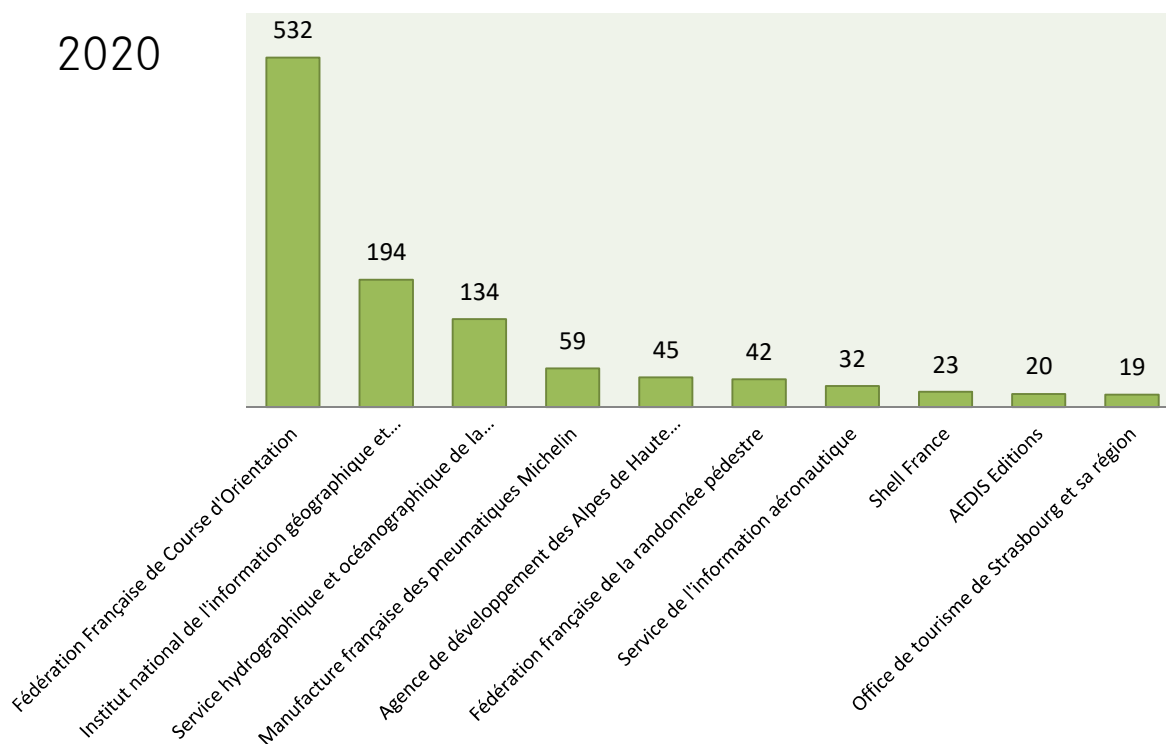
poursuit son lent déclin. Derrière ce peloton de tête le paysage est traditionnellement très dispersé. Sur les 483 déposants de l'année, 235 n'ont déposé qu'un document. La moyenne est de 5 documents par déposant.

### Les 10 principaux déposants de documents cartographiques (2019-2021)

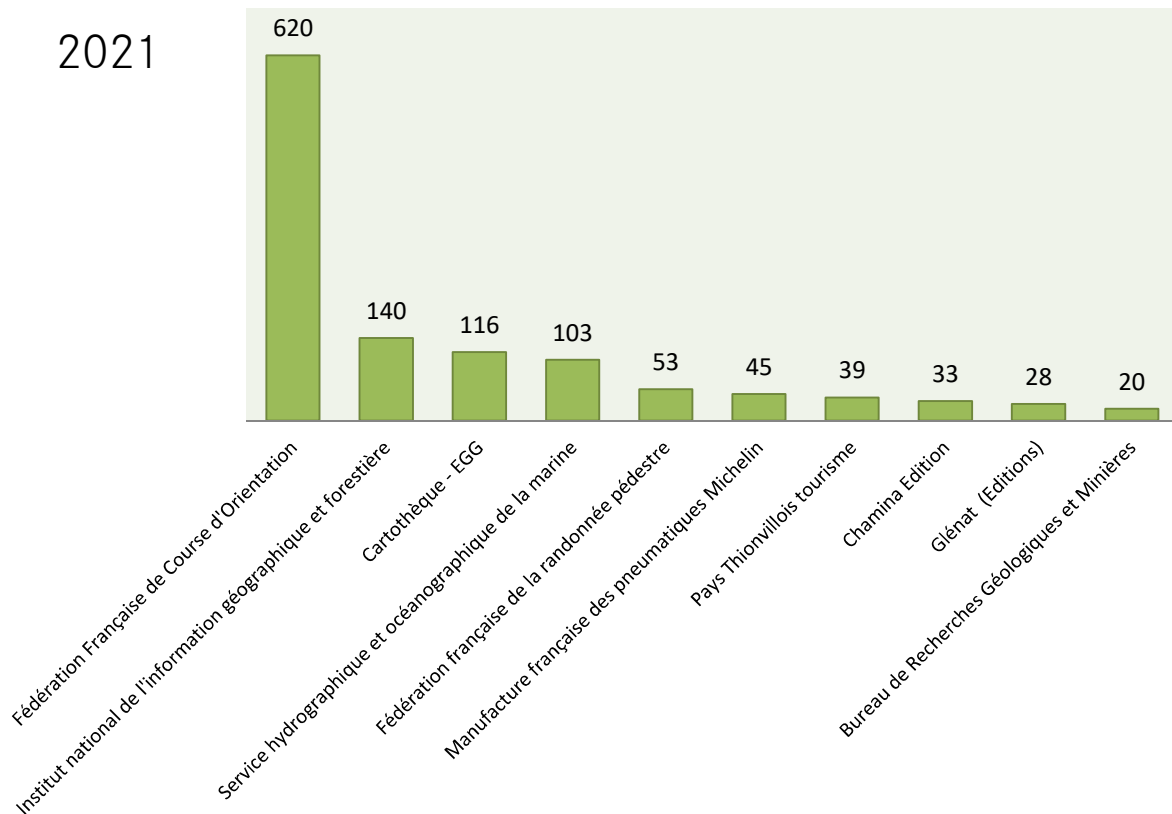
2019



2020



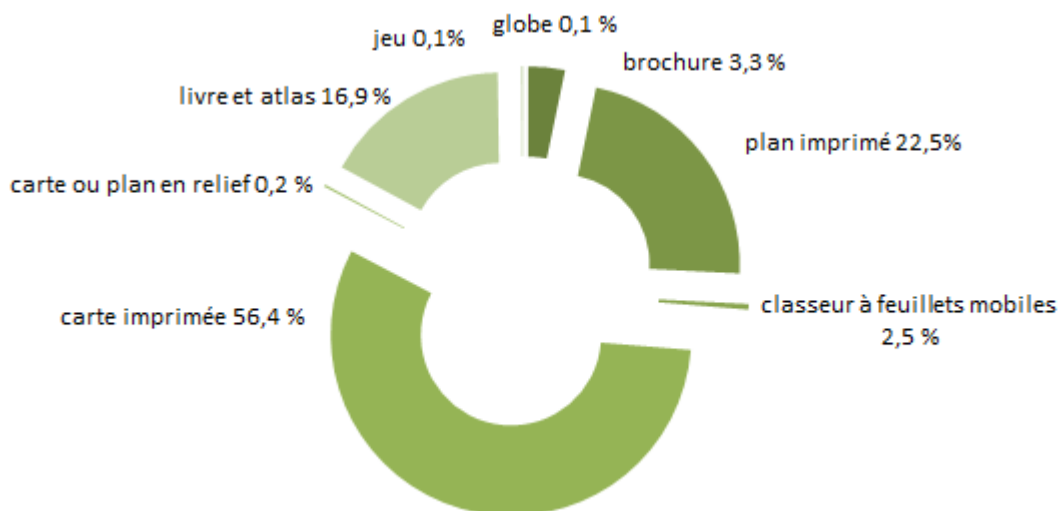
2021



## Le repli de la carte topographique et de navigation

La forme carte (plan, feuille) domine largement pour représenter en 2021 environ 80 % des dépôts contre 20 % pour tout ce qui peut être assimilé au livre (atlas, guides topographiques, plans reliés). Cette domination masque néanmoins un puissant repli qui explique la chute décennale des dépôts.

## Les dépôts de documents cartographiques par supports en 2021



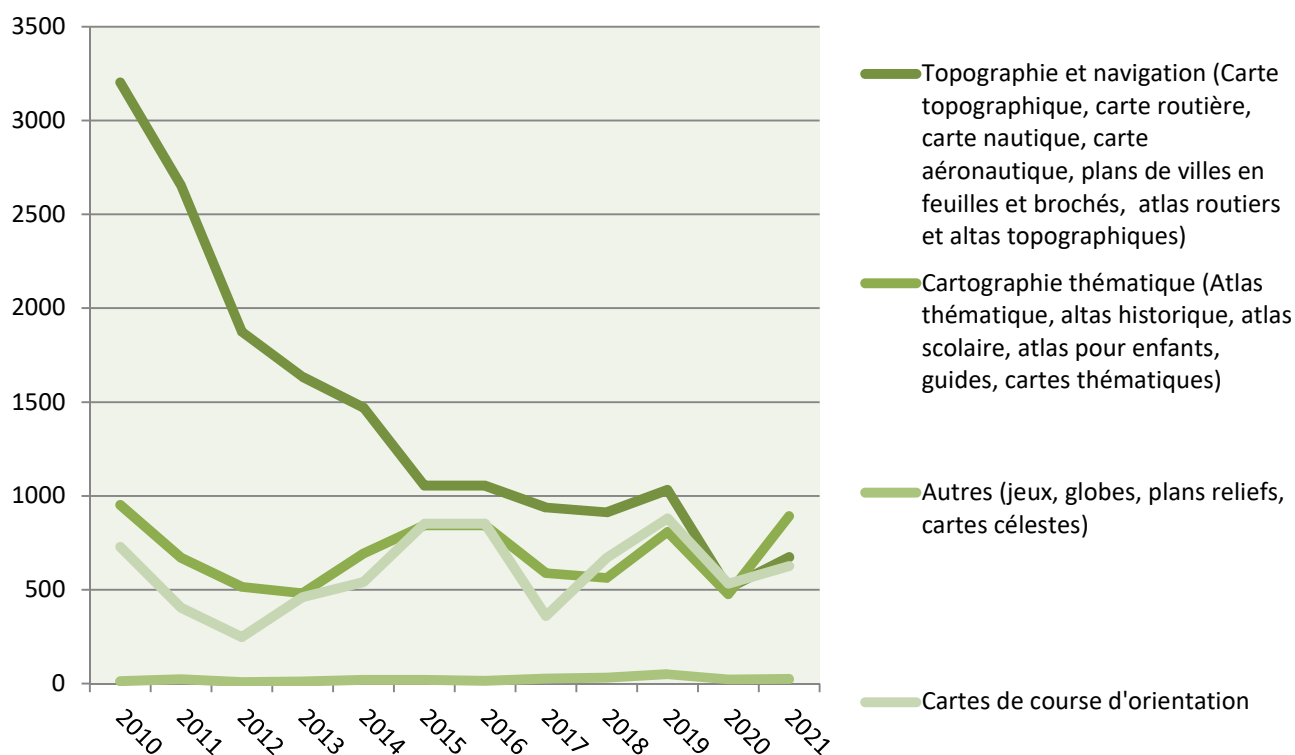
Source : Bibliographie nationale française - Cartographie

Le recours aux statistiques bibliographiques, qui distinguent des catégories typologiques plus fines, montre en effet sur les dix dernières années une chute massive du volume de cartes traitées tandis que les catégories de la forme livre se maintiennent. Ses deux principales branches conservent leurs volumes moyens, environ 300 unités par an pour les guides, environ 100 pour respectivement les atlas généraux et thématiques. Une exception : l'édition de plans de villes reliés/brochés connaît un assèchement presque total des parutions.

Parmi les cartes, la chute est la plus nette pour les plans de villes en feuille, les cartes topographiques et les cartes routières, avec des volumes divisés par quatre en dix ans. Les cartes marines et aéronautiques, parties de plus bas, connaissent elles une diminution de moitié. Dans le même temps les cartes thématiques se maintiennent avec d'importantes fluctuations annuelles.

Ont donc été touchés tous les documents destinés à la recherche d'information géographique de référence (cartes topographiques) ou à la navigation citadine, routière, maritime ou aérienne, qui sont très majoritairement des cartes.

### Évolution de la typologie des documents cartographiques de 2010 à 2021

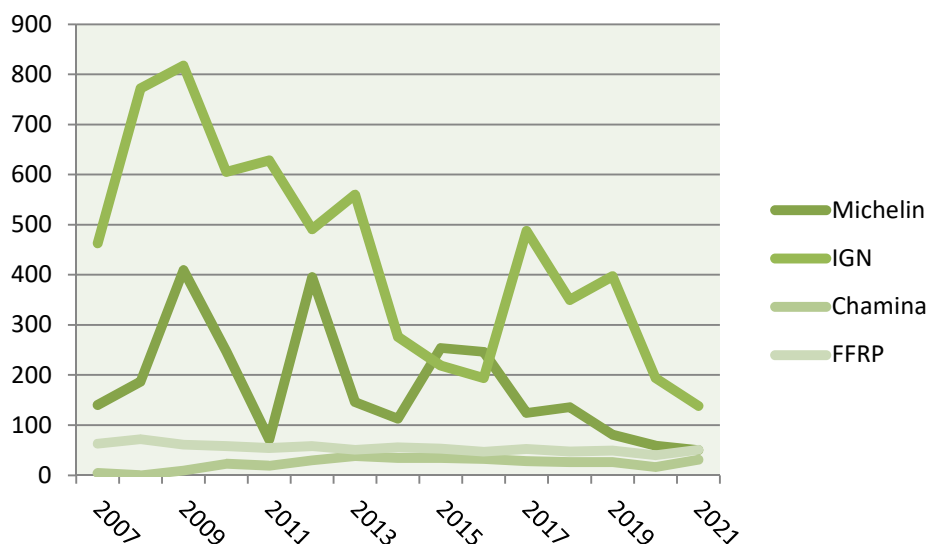


Source : Bibliographie nationale française - Cartographie

Le profil de deux éditeurs emblématiques de cartes topographiques et routières, l'IGN et Michelin, illustre ce phénomène baissier. A l'inverse, la stabilité de la Fédération française de randonnée pédestre et de Chamina parmi les dix premiers éditeurs (voir plus haut) matérialise la présence secondaire mais stable de l'édition de guides topographiques.

### Évolution du nombre de documents cartographiques enregistrés par éditeur (2007-2021)

56



Source : Bibliographie nationale française - Cartographie

### Un secteur éditorial ayant achevé sa mue numérique

Cette évolution a été synchrone de la diffusion de deux innovations techniques : la cartographie dynamique, qui offre une base de cartes mondiale à toutes les échelles, et des terminaux très portables pour sa consultation. Elles permettent une dématérialisation pour les usages où nous avons identifié un recul des titres physiques. Les services de cartographie dynamique, les GPS embarqués et ECDIS se développent entre 2000 et 2010<sup>57</sup> (recul à moins de 3 500 entrées DL). L'équipement en smartphones passe lui de 20 % à 80 % dans la population française entre 2010 et 2015<sup>58</sup> (recul à moins de 2 500 entrées DL).

La conjonction donne crédit à l'hypothèse d'une baisse de la demande de produits papiers entraînée par le développement de l'offre numérique. Elle rejoint les conclusions des études d'usages dont nous disposons.<sup>59</sup>

56 Ces données sont issues de l'indexation bibliographique (catalogage) et non des entrées (enregistrement des documents à leur arrivée). La zone typologique extraite peut être répétée (cas minoritaire) : certains documents sont donc comptés plusieurs fois, ce qui donne des totaux par années supérieurs aux chiffres des entrées.

57 ViaMichelin en 2001, Google Maps, OpenStreetMap et TomTom en 2004, Géoportail en 2006, ENC obligatoire à bord des bateaux en 2010

58 Credoc, Conditions de vie et aspirations <https://www.credoc.fr/download/pdf/Sou/Sou2021-4787.pdf>

59 Quentin Morcrette. Tracer la route : les cartes d'itinéraire du papier à l'écran, usages et représentations : contribution pour une étude diachronique comparée (France/États-Unis). Géographie. Université de Lyon, 2018. Français. [\(NNT : 2018LYSE2138\)](#). [\(tel-02145228\)](#)

Le secteur semble ainsi achever sa transition numérique avec une situation duale. D'une part la dématérialisation d'un maximum d'usages de navigation, de recherche et manipulation d'information géographique, qui ont réduit les besoins de cartes topographiques physiques. D'autre part le maintien intact en physique de la cartographie thématique et des guides topographiques, en cela solidaire du marché du livre qui connaît une dématérialisation marginale (10 % des ventes)<sup>60</sup>.

Le dépôt légal numérique renforcé par la loi du 30 décembre 2021 sera une des priorités des années à venir pour retrouver les segments de collection dématérialisés.

## Un regard sur les publications de l'année

Malgré le retour des importations de Cartothèque EGG les documents reçus portent, comme chaque année, très majoritairement sur la France (78,4 %), suivie du reste de l'Europe (7,2 %) et des mers (5,2 %), les autres continents et le ciel représentant des proportions marginales. Parmi les 1 379 documents portant sur la France la répartition régionale est proportionnée à la superficie des territoires avec une prime aux régions touristiques : Auvergne-Rhône-Alpes (17 %), Bourgogne-Franche Comté (11 %), Nouvelle Aquitaine (10 %) et Occitanie (9 %).

Parmi les publications sortant de l'ordinaire topographique, on notera l'envoi par les éditions A la criée d'une [carte très illustrée des évolutions du secteur de la Beaujoire](#) à Nantes ou des différentes éditions de ses [cartes de la Zone à défendre](#).

Les jeux géographiques, part constante du dépôt légal des cartes et plans sont cette année représentés par « [French tour](#) » édité par Ludello et dessiné par l'Atelier Cartographik. Il s'organise autour d'un plateau présentant le territoire et des questions réponses. Autres objets régulièrement reçus, les cartes en relief de l'IGN avec en 2021 l'envoi de quatre documents dépassant le mètre de longueur : [le Mont Blanc](#), [les Pyrénées Atlantiques](#), [l'île de la Réunion](#) et [l'Isère](#).

---

60 <https://www.sne.fr/numerique-2/le-livre-numerique-en-2015-le-numerique-en-marche/>



## Documents graphiques et photographiques

Le dépôt légal des documents graphiques et photographiques recouvre une grande variété de types de documents : estampes de création, photographies originales, affiches, livres d'artiste, mais aussi posters, calendriers, marque-pages, cartes postales ou cartes publicitaires, etc.

En 2021, 5 281 documents sont entrés par DL au département des Estampes et de la photographie, soit une hausse globale de 30 % par rapport à 2020. Cette hausse s'explique en grande partie par le report de dépôts non réalisés en 2020 en raison de la crise sanitaire. Cependant, dans le contexte de grande irrégularité qui caractérise la collecte dans les différents secteurs du département des Estampes et de la photographie, cette hausse a été inégalement répartie entre les secteurs. Avec 85% des entrées, le secteur de l'imagerie reste le principal pourvoyeur de dépôts légaux du département.

### **Imagerie : une reprise significative des dépôts**

En 2020, la crise sanitaire avait entraîné une baisse significative du nombre des dépôts dans le secteur de l'imagerie en raison du ralentissement de l'activité des producteurs, toutes catégories confondues. En 2021, une reprise significative des dépôts a été constatée avec une augmentation de près de 67 %. Les dépôts de cartes postales sont ceux qui ont connu la plus forte hausse, le nombre de cartes déposées ayant été multiplié par sept, en raison essentiellement d'envois qui n'avaient pas pu être effectués l'année précédente par les producteurs. Le secteur des albums à colorier a été moins concerné en revanche par la reprise et le nombre de dépôts dans ce domaine reste globalement stable.

### **L'affiche : diversité des dépôts et des déposants**

On entend par affiches, des feuilles illustrées contenant un message d'annonce, imprimées sur support papier et destinées à être placardées dans un lieu public. Elles sont commanditées par des annonceurs très divers, assimilés à des éditeurs quoique la production d'affiches ne soit pas leur activité principale. Le foisonnement et l'éparpillement de ces déposants potentiels, ainsi que la méconnaissance du dépôt légal pour ces documents éphémères, rendent la collecte difficile.

Le nombre d'affiches déposées en 2021 au titre du dépôt légal a baissé de 4 % par rapport à 2020 (soit 462 affiches en 2020 et 443 en 2021). Les principaux déposants sont : des collectivités territoriales comme la ville de Besançon, la région Auvergne-Rhône-Alpes ; l'établissement culturel de l'Opéra national de Paris ; l'association à but non lucratif INRS (Institut national de recherche et de sécurité). Un unique mais conséquent dépôt légal imprimeur a été reversé par la Bibliothèque départementale de la Réunion, à lui seul 41 % du dépôt légal.

### **Estampe contemporaine, livre graphique, graphzine : hausse ponctuelle dans un contexte fragile**

L'estampe originale est une œuvre d'artiste qui fait appel à des procédés d'impression traditionnels (gravure, lithographie, sérigraphie) ou des procédés photomécaniques ou numériques. En 2021, 341 estampes, isolées ou réunies en portfolio, et 26 œuvres reliées, livres graphiques et graphzines (fanzines graphiques ou publications d'artistes de la scène alternative)

sont entrées dans les collections au titre du dépôt légal. Ces chiffres, bien qu'en hausse de 31 % par rapport à ceux de l'année 2020, s'inscrivent dans la tendance générale à la diminution des dépôts dans le domaine de l'estampe artistique constatée depuis une décennie et liée à la transformation de ses conditions de production. Dans un contexte d'affaiblissement du marché de l'estampe et de raréfaction des grandes entreprises d'édition d'œuvres imprimées, les tirages (nombre d'épreuves tirées à partir d'une matrice) sont souvent réduits à un niveau qui amène ces productions hors du champ du dépôt légal. 37 déposants ont contribué à cet enrichissement. Les dépôts réalisés par les éditeurs professionnels demeurent plus massifs que ceux provenant des artistes auto-éditeurs.

### **Livres d'artistes : des dépôts irréguliers mais de qualité**

Le dépôt légal des livres d'artistes au département des Estampes et de la photographie reste rare et aléatoire. En 2021, 28 livres ont été déposés dans le secteur de l'estampe par 8 déposants. Du côté de la photographie, on constate un maintien du dépôt de livre d'artiste-photographe. On soulignera en 2021 les dépôts des publications de deux maisons d'éditions très actives et de grande qualité : BIS éditions et les Editions du Terrain Vague

### **Photographie : une légère hausse des dépôts et quelques entrées remarquables**

Avec l'entrée d'une cinquantaine de tirages photographiques, cette année 2021 enregistre une baisse des dépôts par rapport à l'an passé, dans la continuité toutefois de la baisse généralisée des dépôts photographiques qui s'explique en partie par le fait que les œuvres photographiques émanent d'artistes dont la production circule dans le cercle restreint des galeries et du marché de l'art.

#### **Nombre de dépôts de documents iconographiques (2019-2021)**

	2019	2020	2021
Imagerie	4 416	2 596	4 333
Affiches	825	462	443
Gravures, estampes	301	288	341
Livres d'artistes ; Livres graphiques ; Graphzines	64	46	54
Photographies	223	298	110
<b>Nombre total de documents déposés</b>	<b>5 829</b>	<b>3 690</b>	<b>5 281</b>

Instauré par la loi en 1925 puis par son décret d'application en 1938, le dépôt légal des phonogrammes a pour objet la collecte et la conservation de l'ensemble des productions mises à disposition d'un public sur le territoire français. Confiées à la Phonothèque nationale, devenue depuis département Son, vidéo, multimédia de la BnF, ces missions visent à rendre compte de la diversité et de la richesse de l'édition discographique nationale et internationale. Ces documents référencés dans le catalogue général de la BnF sont consultables au sein de la bibliothèque de recherche du site François-Mitterrand.

[Pour aller plus loin : consulter la Bibliographie nationale – Son](#)

### La mue de l'édition phonographique

Des premiers cylindres apparus à la fin du XIXe siècle aux supports optiques les plus sophistiqués, le phonogramme n'a cessé de s'adapter aux évolutions technologiques, sociétales et musicales. Après des développements et des innovations techniques toujours tournés vers l'infiniment plus petit et plus rapide, ce sont des fichiers audio, supports dématérialisés, qui vont occuper le devant de la scène et envahir un réseau informatique mondial en pleine expansion. Après une décennie d'incertitudes, l'industrie du disque rebondit entre 2010 et 2020 pour livrer de nouveaux modes de production, diffusion et consommation de la musique. L'objet reste présent, le disque microsillon effectue même son grand retour à cette occasion, mais ce sont désormais les acteurs des musiques en ligne qui vont donner un nouvel élan à une industrie musicale en mutation. De nouveaux termes apparaissent en même temps que de nouvelles pratiques pour parler de plates-formes, de streaming et d'abonnements, nouveaux compagnons du quotidien.

Tout au long de ces évolutions, petites révolutions, le dépôt légal, fidèle à ses missions de collecte, conservation, référencement et communication a dû lui aussi effectuer sa mue du physique, dont il continue de rendre compte, vers le dématérialisé. Dans un contexte mondial ébranlé par la pandémie, les industries culturelles ont souffert des confinements mais l'industrie du disque et de la musique enregistrée y a trouvé l'occasion de confirmer le rôle prépondérant des acteurs du web, producteurs, diffuseurs et consommateurs. Le dépôt légal des phonogrammes essaye toujours de coller au plus près de la réalité, de la diversité et de la richesse des genres musicaux et des artistes, des modes de diffusion, sur disques physiques ou en ligne. C'est un exercice difficile qui demande un temps d'adaptation et qui peut générer des questions dont les réponses ne sont pas nécessairement évidentes. Ainsi, s'il est relativement simple d'ajouter des supports physiques pour déclarer un nombre de documents enregistrés par le dépôt légal, il est beaucoup moins aisé de compter des fichiers audio d'une même référence qui peuvent faire l'objet de multiples livraisons en temps court au gré des modifications plus ou moins importantes de contenus, audio ou visuels, ou de métadonnées descriptives. C'est pourquoi certains chiffres peuvent être amenés à être corrigés.

### Le dépôt légal, à la fois physique et dématérialisé

Après une instruction technique, juridique, intellectuelle de plusieurs années, Idol, premier expérimentateur de la filière DLSD (dépôt légal du son dématérialisé), avec 4 865 références déposées en 2020, est devenu le premier et principal déposant de phonogrammes tous supports confondus devant les acteurs historiques du dépôt légal que sont Universal, Sony et Warner

(communément nommées majors). En 2021, avec 5 257 références enregistrées au dépôt légal, Idol reste le principal déposant de phonogrammes.

Derrière Idol, les trois majors, bien qu'ayant investi le champ du dématérialisé avec l'ensemble de leurs catalogues, maintiennent une production physique qui s'affirme toujours comme la plus importante sur le marché en nombre de références.

### Nombre de dépôts par grand type de déposants (2020-2021)

	Universal	Sony <sup>61</sup>	Warner	Total majors	Idol <sup>62</sup>	Autres	Total
<b>2020</b>	1 181	102	1 183	2 466	4 865	1 749	<b>9 080</b>
<b>2021</b>	1 503	1 727	1 277	4 507	5 257	2 915	<b>12 679</b>

Les deux précisions apportées en note, liées à une situation pandémique exceptionnelle et à la structuration d'une nouvelle filière du dépôt légal, rappellent que les statistiques ne peuvent être livrées sans être restituées dans leur contexte, et qu'au-delà des éléments techniques qui accompagnent la dématérialisation du flux du dépôt légal, c'est aussi pour rendre compte et s'approprier ce flux nouveau que les outils et les équipes de la BnF doivent s'adapter.

Dans le domaine du support physique, le disque microsillon, donné pour mort à l'arrivée du CD, s'est de nouveau imposé comme un support alternatif de référence (restant malgré tout derrière le CD) face à des fichiers audio immatériels.

### Typologie du nombre de supports reçus au titre du dépôt légal

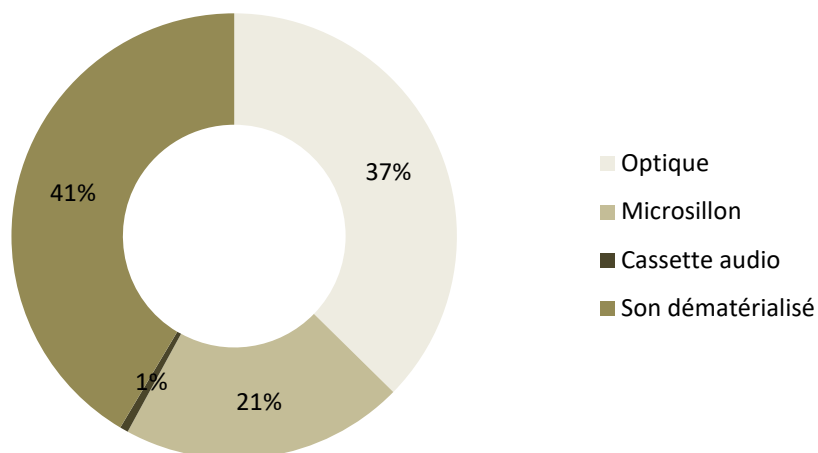
Supports <sup>63</sup>	Optique	Microsillon	Cassette audio	Total physique	Dématérialisé	Total
2020	2 852	1 347	16	4 215	<b>4 865</b>	<b>9 080</b>
2021	4 734	2 612	76	7 422	<b>5 257</b>	<b>12 679</b>

61 841 références de la major Sony, correspondant à l'exercice 2020, ont été reçues au titre du dépôt légal au début du mois de janvier 2021 (pour cause de problèmes logistiques internes à la major liés aux confinements consécutifs à la pandémie) et ont donc été enregistrées et comptabilisées en 2021. Pour rendre véritablement compte de l'exercice éditorial pour Sony, il faudrait donc retrancher 841 à 1 727 (2021 = 886) et l'ajouter à 102 (2020 = 943).

62 En 2020, l'observatoire du dépôt légal affichait 4 460 références dématérialisées enregistrées pour le déposant Idol. Le flux physique traditionnel est un flux distinct du flux dématérialisé mis en place par la filière CEDN (chaîne d'entrée des documents numériques) et le sas DLSD (dépôt légal du son dématérialisé). Le mode de comptage en fonction de l'étape à laquelle il est effectué (réception, validation dans le sas, intégration dans l'archive) aboutit à des chiffres sensiblement différents. C'est pourquoi après ajustements, il a été finalement décidé de retenir le chiffre de 4 865, correspondant aux références officiellement validées en entrée du dépôt légal.

63 Sur le même principe que pour la répartition par déposant, le chiffre par support pourrait être pondéré en fonction des dépôts Sony en 2020/2021.

## Répartition en pourcentage des types de supports reçus en 2021



Parmi les 325 déposants qui peuvent être mentionnés au titre de l'exercice 2021 (nombre reparti à la hausse, + 26, après une baisse historique en 2020 due au contexte général), outre les trois majors historiques, on notera InOuïe distribution, « Union d'artistes et de labels indépendants » basée à Saint-Étienne (350 références déposées) ; Season of Mist à Marseille, label distributeur de métal (240 références déposées) ; Wagram, distributeur indépendant (203 références) ; Audiolib, des livres audio à écouter (96 références).

## Vidéo

Le dépôt légal des vidéogrammes a été institué en 1975. Depuis 1992, le dépôt légal des images animées est partagé entre trois établissements, le Centre national du cinéma et de l'image animée pour les films de cinéma avec visa d'exploitation en salles, l'Institut national de l'audiovisuel pour les programmes de télévision et la BnF, qui a pour mission de collecter toutes les formes d'images animées mises à disposition du public par d'autres canaux que la télévision et l'exploitation cinématographique. Le dépôt légal des vidéogrammes couvre ainsi des objets, des usages, des économies, des modes de diffusion extrêmement variés. Atypique voire unique au plan international, il permet de refléter la multiplicité des formes de la communication et de l'expression par le moyen des images animées : l'édition vidéo commercialisée ; la production audiovisuelle des pouvoirs publics, des entreprises, des ONG et des associations, des institutions culturelles, etc. ; toutes les œuvres donnant lieu à des représentations publiques en dehors du cadre de l'exploitation cinématographique, notamment lors de festivals.

[Pour aller plus loin : consulter la Bibliographie nationale - Vidéo](#)

### Une collecte vidéo physique 2021 en baisse

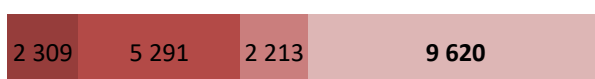
La collecte du dépôt légal de la vidéo est en baisse en 2021 avec l'entrée de 3 845 documents, contre 5 067 l'année précédente. Ce sont en majorité des films institutionnels ou des films d'entreprise déposés par des festivals ou par les sociétés elles-mêmes, des films associatifs, autoproduits ou des films d'artistes, remis en majorité sous la forme de fichiers dématérialisés. La collecte de la production vidéo hors édition commerciale représente un échantillon précieux de productions qui ne font l'objet d'aucune autre forme de collecte à visée patrimoniale en France.

L'édition vidéo physique est beaucoup moins présente. Les transformations économiques du secteur contribuent certes à cette baisse puisque le nombre de titres disponibles diminue d'année en année (4 186 titres en 2020, 3 806 titres sortis en 2021) mais il n'a pas été possible de mener toutes les actions de relance nécessaires auprès des 700 sociétés qui seraient aujourd'hui actives dans le champ de l'édition vidéo physique. Sur 3 806 titres parus en 2021 sur support physique, l'établissement a collecté pour 2021 un total de 1 397 titres (37 % de la production). Une campagne de réclamations auprès des éditeurs en 2022 devrait améliorer ce taux de collecte.

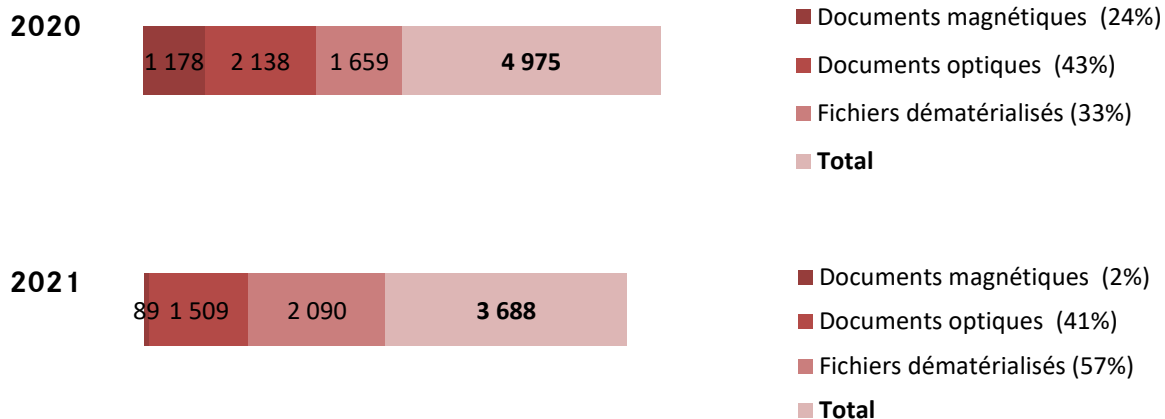
La collecte de vidéos dématérialisées, en hausse par rapport à l'année précédente (2 090 documents en 2021, 1 659 en 2020), devrait se renforcer au fil du temps, portée par le déploiement du portail commun au CNC et à la BnF, DELIA (pour « Dépôt légal de l'image animée » dématérialisée).

### Répartition par type de support des documents vidéo entrés au dépôt légal (2019-2021)

2019



- Documents magnétiques (24%)
- Documents optiques (55%)
- Fichiers dématérialisés (23%)
- **Total**



## Des dépôts représentatifs de la diversité des pratiques et des usages de la vidéo

Si le nombre de dépôts est plus faible cette année, la collecte demeure très représentative des pratiques actuelles en vidéo, rassemblant aussi bien l'édition commerciale de films de cinéma sur support physique que des vidéos directement produites pour une diffusion sur le web, des films d'artistes, des films d'entreprises, d'associations ou de grandes institutions de recherche.

En 2021, un peu plus d'une centaine d'éditeurs commerciaux et non commerciaux ont déposé des supports physiques en DVD, Blu-ray Disc ou Ultra HD. Parmi eux figurent notamment Universal Pictures Vidéo France (186 titres), Carlotta Films (171 titres) et Studio Canal (133 titres).

Plusieurs institutions et entreprises déposent leur production vidéo sous forme dématérialisée : le Réseau Canopé (633 films pédagogiques), le CNRS Images (161 documents) mais aussi Renault Communication (151 vidéos) et les films projetés dans deux festivals de référence en France pour le film d'entreprise (404 documents collectés à travers l'agrégateur Opsomai). Notons aussi l'entrée de la production de la société WebTvProd dont le site WebTvCulture est dédié à l'actualité littéraire (153 lots de 3 vidéo).

Le secteur associatif est bien représenté, par exemple par des dépôts du Secours catholique (79 documents) ou encore de l'association Femmes et Cinéma qui a remis à la BnF une série de films issus d'un appel à scénario contre les violences faites aux femmes (10 titres). La création indépendante continue de rejoindre les collections à travers par exemple le dépôt de l'artiste Candy Ming, comédienne et plasticienne (52 titres).

Enfin, le département est toujours attentif aux évolutions technologiques. Quatre sociétés ont déposé leurs productions en réalité virtuelle à 360° : 3D Emotions, Arte France, Floreal films et le studio Lucid Realities. Parmi ces œuvres se trouve par exemple une expérience VR autour des *Nymphéas* de Claude Monet, conçue pour le musée de l'Orangerie.

Les vidéos reçues sont pour moitié des fictions, 14 % portent sur les sciences économiques, juridiques et sociales, et un peu plus de 10 % se centrent sur les sciences pures.

## Répartition thématique des documents vidéo entrés par dépôt légal (2017-2021)

Thématique	2017	2018	2019	2020	2021
Philosophie, psychologie et religion	487	555	447	202	50
Sciences économiques, juridiques et sociales	136	223	110	232	350
Sciences pures et appliquées	379	611	324	279	278
Littérature et techniques d'écriture	214	508	326	84	43
Vidéo musicale et spectacles vivants	334	290	262	203	94
Publicité et promotion	10	133	86	68	194
Fiction	2 577	1 602	2 219	2 021	1 194
Fiction jeunesse	408	180	365	257	114
Arts, jeux et sports	136	108	63	190	113
Expérimentation formelle, vidéo d'art	-	-	-	123	53
Histoire, géographie et biographies	-	-	-	97	77
<b>Total</b>	<b>4 681</b>	<b>4 210</b>	<b>4 202</b>	<b>3 756</b>	<b>2 560</b>

## Un nouveau portail pour la collecte des contenus dématérialisés

Le dernier trimestre 2021 est marqué par la promulgation de la loi no 2021-1901 du 30 décembre 2021, dite « Loi Darcos », et le lancement en phase expérimentale du portail DELIA64 le 30 novembre 2021. La naissance de ce nouvel outil accompagne donc cette dernière évolution de la loi du dépôt légal qui donne désormais une assise juridique à la collecte des documents dématérialisés et permettra une mise en œuvre rapide de ces dispositions. Ce portail est ouvert, dans cette première étape, aux œuvres cinématographiques distribuées dans les salles de cinéma et permet la mise en œuvre automatique d'un second dépôt à la BnF si les déposants déclarent une date d'exploitation en vidéo à la demande (VàD). Avec la mise en place de la filière de traitement et de conservation du dépôt légal de la vidéo dématérialisée (DLVD), le portail DELIA s'étendra progressivement, courant 2022 et début 2023, à la collecte à l'unité, par lot ou par flux, de l'ensemble des œuvres audiovisuelles dématérialisées, comprenant, entre autres, l'offre exclusive des plates-formes de vidéo à la demande par souscription (SVàD).



Instauré par la loi en 1992, le dépôt légal des documents multimédias concerne tous les documents lisibles à l'aide d'un appareil informatique : logiciels, bases de données, jeux vidéo, documents pédagogiques... L'ensemble ainsi constitué témoigne de la diversité et de la richesse d'un domaine en pleine expansion avec le développement de la production vidéoludique ou d'œuvres innovantes interactives et/ou immersives (réalité virtuelle et augmentée, contenus conçus pour le web...). Sont concernées aussi bien l'édition commerciale que les autres formes de création : autoédition, œuvres présentées dans des festivals ou encore contenus créés pour un lieu spécifique comme les dispositifs de médiation culturelle.

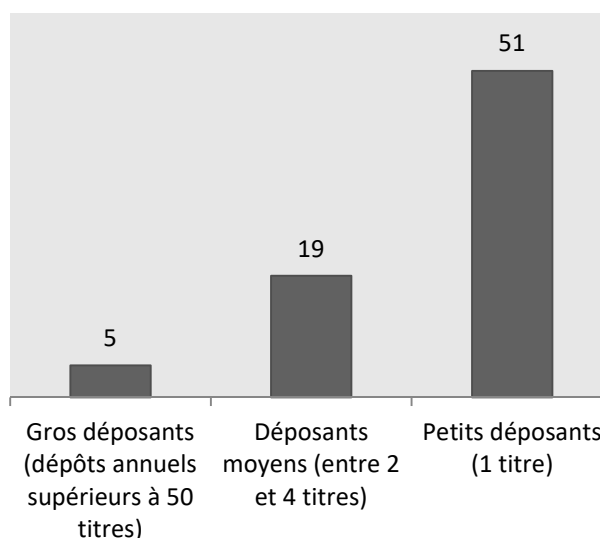
[Pour aller plus loin : consulter la Bibliographie nationale - Multimédia](#)

### Une légère hausse du dépôt de monographies multimédias

Le nombre de monographies multimédias déposées a encore augmenté en 2021 (+ 10 %) alors même que la majeure partie de l'édition commerciale dématérialisée fait toujours défaut. Cette augmentation résulte de dépôts de rattrapage et de l'arrivée de nouveaux déposants.

#### Les déposants de monographies multimédias en 2021 par volumétrie de dépôts

25,3 % des éditeurs déposent entre 2 et 4 titres de monographies électroniques par an, tandis que 68 % des déposants ne réalisent qu'un dépôt par an. 5 éditeurs, soit 6.7% de déposants actifs, déposent plus de 50 titres chacun par an.



La hausse des dépôts s'accompagne d'une augmentation du nombre de déposants (+ 13,6 %), déjà amorcée en 2020, traduction d'un travail de relance plus poussé. Il peut se mesurer aussi dans la hausse du nombre de déposants moyens (+ 58 %) et des titres obtenus (+ 63,3 %) bien que la part des gros déposants (57,3 % des dépôts) reste déterminante.

## Les dix principaux déposants de documents multimédia en 2021

Déposants	Nombre de dépôts
Global Game Jam	265
IGN	249
EBP Informatique	78
Réseau Canopé – Bourgogne- Franche-Comté	66
Bandai Namco Partners France	56
Video Game Lab	50
Microïds	47
IIM	42
ENJMIN	29
CROMBEZ, Emmanuel	25

Une fois de plus, le secteur vidéoludique, pris dans sa diversité (jeux commerciaux, pédagogiques, amateurs ou encore travaux d'étudiants), représente la majorité des dépôts (60 %) et plus de la moitié du classement des meilleurs déposants. Il marque cependant le pas après la diversification observée en 2021 (bases de données IGN notamment) et aux opérations de prospection auprès du secteur pédagogique et des éditeurs d'applications (Canopé, Emmanuel Combrez).

### Une édition dématérialisée toujours plus importante et diversifiée

Depuis 2018 où les titres dématérialisés ont dépassé les 50 %, leur part continue de progresser (plus de ¾ des dépôts de monographies en 2021). Les jeux en constituent la majeure partie, bien qu'il s'agisse surtout de titres diffusés hors circuits commerciaux. Une attention particulière est donnée à la collecte des jeux de *game jams* afin d'archiver la production amateur et les travaux de futurs professionnels. 2021 a été l'occasion de faire entrer des jeux pour consoles anciennes (NES, Atari Lynx, Game Boy etc.) conçus par des passionnés (Yatsuna Games, Z-Team).

Les dépôts dématérialisés reflètent aussi la variété de l'édition multimédia : expériences de réalité virtuelle (*Le Cri* de Cinétévé Expérience) ou d'écriture interactive (*Phallaina*, « bande défilée » par Small Bang), dispositifs de médiation culturelle (expositions virtuelles de la Cité de l'architecture, applications d'aide à la visite du Centre des monuments nationaux).

Outre la reprise des dépôts de l'IGN, bloqués depuis des années pour des questions techniques, les collections dématérialisées se sont également enrichies de productions pédagogiques (collection Overseas Impressions de Canopé Bourgogne Franche-Comté) ou encore d'applications, après une campagne de prospection ciblée, sur des sujets aussi variés que l'apprentissage de la conduite (En voiture Simone) que du japonais (*Nihongo no Kana* de Christophe Sauveur).

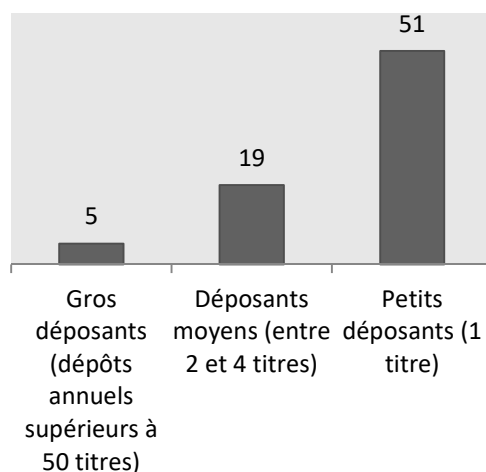
### Les périodiques électroniques

La baisse des dépôts de périodiques a connu une accélération brutale en 2021 (- 43 %) corroborée par la baisse du nombre de titres et de déposants. Seul le secteur juridique reste dynamique. C'est la conséquence des mutations de ce secteur, entamées depuis une dizaine d'années, mais également d'un moindre suivi.

## Les déposants actifs de périodiques électroniques en 2021 par volumétrie de dépôt

Les principaux déposants de périodiques électroniques en 2021 sont LexisNexis (49 titres de périodiques pour 140 numéros/fascicules) et les Éditions législatives (17 titres de périodiques pour 137 numéros/fascicules).

La part des gros déposants (du secteur juridique) est devenue prépondérante : plus des  $\frac{3}{4}$  des dépôts, aussi bien en nombre de titres que de numéros. À l'inverse, la majorité des autres déposants n'ont déposé qu'un seul titre. Ceux-ci illustrent la diversité des thématiques de l'édition électronique sur support (revues d'informatique, normes, généalogie, etc.).



## Multisupports

Au début des années 1970, de nombreux documents, notamment les livres accompagnés d'un disque ou de diapositives, sont enregistrés au dépôt légal de la Bibliothèque nationale sans traitement adapté : les normes n'existent pas pour ces documents et on s'interroge sur la meilleure façon de les conserver et de les communiquer. Les modalités du dépôt légal à la BnF de ces documents composites, dit « multimédias multisupports », sont finalement définies dans le code du patrimoine, articles L. 131-1 à L. 133-1V, par le décret n° 75-696 du 30 juillet 1975 qui stipule dans son article 1<sup>er</sup> que ce dépôt légal s'applique pour « *les œuvres audiovisuelles intégrées, dites multi-média, groupant divers supports (livres, fiches, photographies, films, bandes magnétiques, cassettes, disques, etc.) qui ne peuvent être dissociés pour leur mise en vente, leur distribution, leur reproduction ou leur diffusion sur le territoire français* » (Journal officiel, 5 août 1975, p. 7 972-7 973.)

Le dépôt légal de 1975 des multimédias multisupports, qui se place dans la continuité du dépôt légal des autres types de documents et de supports (imprimés, estampes, cartes et plans, partitions musicales, photographies, phonogrammes, vidéogrammes), se concentre sur la collecte de la production commerciale.

[Pour aller plus loin : consulter la Bibliographie nationale – Multisupports](#)

### De nouveaux titres de périodiques multimédias multisupports

En 2021 762 documents, dont 433 monographies et 329 numéros de périodiques, ont été collectés au titre dépôt légal contre 743 en 2020 (dont 508 monographies et 235 numéros de périodiques). Ces dépôts se répartissent sur 185 déposants actifs.

Ce chiffre en légère augmentation par rapport à l'année 2020 est dû au nombre plus élevé de numéros de périodiques reçus mais il n'empêche pas de constater la forte baisse du dépôt légal des monographies multisupports (433 contre 508 en 2020). Depuis plusieurs années, on observe les mêmes caractéristiques du dépôt légal multisupports : une baisse des dépôts d'année en année et un dépôt légal très éclectique où les secteurs secteur scolaire/pédagogique et jeunesse dominant.

Le nombre des exemplaires de périodiques plus élevé cette année (329) est dû au développement de la diffusion d'un nouveau type de collections vendues en kiosques ou par correspondance, les audiocontes (livre vendu avec des figurines qui, placées sur un socle, font entendre le conte du livre). Toutefois, de manière générale, le secteur de la presse papier est en crise et les titres vendus avec un support audiovisuel sont évidemment impactés.

### Les éditeurs scolaires/pédagogiques et jeunesse de monographies multimédias multisupports

Magnard (29 dépôts), Clé international (25) et Maison des langues – diffusion Klett (11) ont été les principaux déposants pour l'édition scolaire-pédagogique en 2021. Circonflexe (13), Didier jeunesse (13), Gautier-Languereau (9) et Hatier jeunesse (9) ont été les plus actifs pour le secteur jeunesse mais de nombreux petits éditeurs, tels que Auzou (7), La montagne secrète (6) ou Studio des trois becs (5) et bien d'autres, contribuent à la représentativité du secteur jeunesse.

Dans le secteur de l'apprentissage des langues, seul Assimil est actif avec 9 dépôts. Les structures et entreprises qui proposent des cours de langues offrent maintenant des cours en

ligne et des services complètement dématérialisés. Bon an mal an, Assimil continue à proposer des versions physiques avec des ouvrages et des supports audiovisuels.

Nous avons donc un dépôt légal très éclaté qui montre une grande variété de disciplines, comme le cinéma avec les éditions de l'Œil (8) qui poursuit un travail éditorial important, l'art avec Thélème (5), le religieux avec Ascii-Francophonie (4) et Créer-Bayard (3), l'apprentissage de la musique avec Henri Lemoine éditions (3), le développement personnel avec Guy Trédaniel (3) ou Vega (3), la littérature avec Lenka Lente (3). Et il faut noter, comme chaque année, l'édition toujours active en direction des enfants souffrants de handicaps visuels avec Benjamin média (10).

#### Nombre de dépôts et déposants de monographies multimédias multisupports répartis selon le nombre de dépôts annuels par déposant (2019-2021)

Multimédias multisupports	2019		2020		2021	
	Dépôts	Déposants	Dépôts	Déposants	Dépôts	Déposants
Plus de 50	260	2	0	0	0	0
10 à 49	225	12	144	7	130	8
2 à 9	305	81	228	68	200	60
1	153	153	136	136	117	117
<b>Total</b>	<b>943</b>	<b>248</b>	<b>508</b>	<b>211</b>	<b>447</b>	<b>185</b>

#### Liste des 10 principaux déposants de monographies multimédias multisupports (2019-2021)

Déposants	2019	Déposants	2020	Déposants	2021
CLE INTERNATIONAL S/C NATHAN-SEJER	202	RETZ (EDITIONS)	41	MAGNARD	29
RETZ (EDITIONS)	58	HACHETTE EDUCATION	26	CLE INTERNATIONAL S/C NATHAN-SEJER	25
SODIS - MAISON DES LANGUES - DIFUSION - KLETT	35	CLE INTERNATIONAL S/C NATHAN-SEJER	20	HACHETTE EDUCATION	15
POLYGRAM COLLECTIONS	32	GLENAT (EDITIONS)	19	BAYARD PRESSE	14
MAGNARD	28	HACHETTE LIVRE - COLLECTION DISNEY	15	CIRCONFLEXE (EDITIONS)	13
DIDIER (EDITIONS)	19	DIDIER JEUNESSE	12	DIDIER JEUNESSE	13
AUZOU EDITIONS	18	AUZOU EDITIONS	11	SODIS - MAISON DES LANGUES - DIFUSION - KLETT	11
DIDIER JEUNESSE	17	BAYARD PRESSE	9	BENJAMINS MEDIA	10
PRESSES DE LA RENAISSANCE	16	EDITIONS DE L'OEIL (LES)	9	HATIER JEUNESSE	9
HACHETTE LIVRE FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	15	BENJAMINS MEDIA	8	GAUTIER-LANGUEREAU	9
<b>Total</b>	<b>440</b>	<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>Total</b>	<b>148</b>

## Sites web

Le dépôt légal de l'internet concerne depuis 2006, à la BnF, tous les contenus publics des sites web français (hors sites de radio et de télévision déposés à l'Institut national de l'audiovisuel). Pour mener à bien sa mission, la BnF a mis en place deux types de collecte. Les collectes « larges », annuelles, massives et entièrement automatisées, portent sur plusieurs millions de sites, et peuvent à ce titre être considérées comme représentatives. Les collectes « ciblées », en revanche, portent plus spécifiquement sur certains sujets et représentent quelques dizaines de milliers de sites. Elles sont également plus fréquentes ou plus profondes, en fonction des mises à jour et de l'architecture des sites. L'ensemble de ces collections sont consultables dans les Archives de l'Internet, plate-forme accessible sur les différents sites de la BnF et dans plusieurs bibliothèques de dépôt légal imprimeur.

[Pour aller plus loin : consulter le site de la BnF](#)

### Collecte large 2021 dans le contexte BnF

Comme chaque année, la collecte large a permis de constituer un échantillon visant à la représentativité des contenus présents sur le web français. Le périmètre est défini par le code du patrimoine : l'ensemble des sites enregistrés sous le TLD (*Top Level Domain* ou domaine de premier niveau) .fr, les sites ayant une autre extension mais édités par des personnes physiques ou morales domiciliées en France, et enfin les publications produites sur le territoire national même si elles sont diffusées par une société étrangère.

En 2021, la collecte large s'est déroulée en 35 jours (contre 32 en 2020). Elle est légèrement plus volumineuse en nombre d'URL (2,5 milliards contre 2.4 milliards en 2020) mais légèrement moins importante en poids (114,3 To contre 117 en 2020). Le nombre d'URL par domaines a été fixé à 2100 et a pu être maintenu jusqu'à la fin de la collecte.

### Une photographie instantanée du web

A partir des listes de sites (ou domaines) fournies par les bureaux d'enregistrement (l'AFNIC, l'OPT-NC et OVH), la BnF collecte aujourd'hui la totalité des sites en .fr, .re et .nc, ainsi qu'une partie des sites relevant de son périmètre dotés d'extensions (appelées communément TLD génériques), telles que .com, .net ou .eu, sans toutefois de garantie d'exhaustivité.

Il apparaît que 1 061 276 nouveaux domaines ont été déclarés en France depuis la précédente collecte large de 2020. La BnF a par ailleurs réalisé des tests sur les noms de domaine (tests DNS) pour contrôler leur existence et a observé que 715 081 domaines avaient disparu depuis un an (DNS failed) : cela témoigne de l'intérêt de l'archivage du web qui préserve, à des fins patrimoniales et de recherche, des sites qui ne sont plus visibles en ligne.

### Répartition des noms de domaine collectées par TLD

La répartition des noms de domaine par TLD (top-level domain) permet de voir la proportion des TLD géographiques liés à la métropole et à l'Outremer (.fr,.re,...) comparativement aux TLD d'autres pays et aux TLD génériques. La diversité de TLD reste similaire à celle de l'année précédente, conséquence aussi de la constance de nos contacts avec les bureaux d'enregistrement. Le .fr continue de progresser par rapport aux années précédentes.

## Répartition des domaines collectés par TLD en 2021

TLD de départ (10 premiers + paris)	Nombre de domaines	%
fr	3 379 152	59,85
com	1 343 470	23,79
net	143 101	2,53
eu	133 639	2,37
org	123 205	2,18
info	49 660	0,88
be	49 621	0,88
ovh	38 582	0,68
biz	32 024	0,57
re	29 264	0,52
paris	17 838	0,32
autres	306 812	5,43
<b>Total</b>	<b>5 646 368</b>	<b>100</b>

## Répartition des domaines collectés par tranches d'URL

Le nombre de sites considérés comme peu vivaces ou inaccessibles au moment de la collecte (avec moins de 10 URL), est passé de 37.49% en 2020 à 37,08% en 2021.

Le pourcentage de domaines entièrement collectés reste stable (96,56 % ont moins de 2101 URL).

Cet indicateur est toutefois à relativiser car la collecte de certains domaines a pu être interrompue pour des raisons techniques et comptabilisée dans la mauvaise tranche.

## Répartition des domaines collectés par tranche d'URL en 2021

Tranches par URL collectées	Domaines collectés	%
=<9	2 457 869	37,08
10 à 2100	3 942 592	59,48
>=2101	227 465	3,43
<b>Total</b>	<b>6 627 926</b>	<b>100</b>

## Répartition des URL par type MIME

Les types MIME (Multipurpose Internet Mail Extensions) « texte », « application », « video » et « autres » ont progressé en nombre d'URL. Le type « texte » connaît un léger recul en pourcentage mais demeure le plus élevé par rapport aux autres types. Les types « audio » et « image » ont reculé en valeur absolue et en pourcentage.

Le poids de tous les types à l'exception du type « audio » a progressé en valeur absolue. Le poids du type « texte » a augmenté en pourcentage au détriment des autres types.

## Répartition du poids en Go et du nombre d'URL collectées par type MIME en 2021

Type MIME (par catégorie)	URL collectées	%	Poids (Go)	%
texte	1 209 736 800	46,96	78 071	26,91
image	932 116 612	36,18	111 938	38,58
application	386 696 960	15,01	39 822	13,73
vidéo	1 733 641	0,07	40 920	14,10
audio	1 334 699	0,05	17 221	5,94
autres	44 678 239	1,73	2 160	0,74
<b>Total</b>	<b>2 576 294 851</b>	<b>100</b>	<b>290 132</b>	<b>100</b>

## Remontée du nombre d'IDN

Les noms de domaines internationalisés (IDN) ont une nouvelle fois été collectés en 2021. Après une chute vertigineuse en 2020 (de 41 080 à 9 172 domaines), le nombre d'IDN a connu une remontée tout aussi remarquable puisqu'il est remonté à 55 071 domaines dépassant ainsi le plus haut niveau de 2013 (51 511).

## Évolution du nombre d'IDN en 2021

